
U d'/of OTTAWA
39003002135233



NOUVELLES GUÊPES

SOMMAIRE DU TROISIÈME VOLUME.

PARIS. — TYP. SIMON RAÇON ET Cᵉ, RUE D'ERFURTH, 1.

NOUVELLES

GUÊPES

PAR

ALPHONSE KARR

III



PARIS
BLANCHARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR
78, rue Richelieu, 78
ANCIENNE MAISON HETZEL

1855

PQ
2315
.N6
1853
V.3

NOUVELLES

GUÊPES



Ah çà! qui s'est servi de ma plume aujourd'hui?
S'est il donc introduit céans quelque poëte?
Et l'a-t-on laissé seul avec elle... la nuit?
Elle prend sous mes doigts une allure inquiète;
Refuse, en se cabrant, de courir jusqu'au bout
De la ligne, piaffe en mesure, et rassemble
Des mots incohérents, choisis je ne sais où,
Disant je ne sais quoi, mais qui riment ensemble.

Je n'ai pas fait de vers depuis tantôt quinze ans;
Il va m'arriver mal, comme nos gars normands,
Fermes sur leur bidet qui ne trotte que l'amble,
Se font désarçonner par des chevaux fringants.

Mais, on tombe, on remonte, et d'ailleurs, vers ou prose.
Je dirai ma pensée, et jamais autre chose.
D'avance, je suis sûr de ne jamais souffrir
Avec sa douce voix, que la rime m'impose,
Lorsque je pense noir, de dire blanc ou rose.
Je ne suis pas de ceux que l'on voit s'attendrir,
Et céder lâchement de peur de l'appauvrir;
Et j'en ai vu plus d'un, dévot à la césure,
Changer l'opinion qui gênait la mesure,
Et trahir, sans scrupule, un tendre sentiment
Dont l'objet, à son gré, rimait peu richement.
A parler nettement, avant tout, je m'attache;
Quand je devrais rimer Mardoche avec Eustache,
Je n'écrirai jamais que ce qu'en mon esprit
D'avance j'ai jugé vouloir qui soit écrit.
Depuis moins de huit jours, voilà qu'on me décoche,
Dans deux papiers divers, deux fois même reproche :
De frapper trop souvent sur le même ennemi.
Puisque vous répétez tant que je me répète,
Sans doute, il en est bien quelque chose, gazette.
Causons-en un moment, s'il vous plaît, aujourd'hui.

Entre ces vignerons qui négligent leurs vignes,
Parce que, tout le jour, sans fatigue et sans fruit,
Ils font l'inspection de la vigne d'autrui,
Je vais en choisir deux, les plus forts, les plus dignes,
Et leur dire trois mots. L'un, grand homme inédit,
Ne se répète pas, n'ayant jamais rien dit...
Ah! pardon, j'oubliais quatorze courtes lignes,
Qui l'ont classé parmi les poëtes insignes,
En mil huit cent trente-un. C'est creux, ça ne dit rien;
Mais qu'importe, pourvu que cela rime bien?
Rime riche, et rimant au moins par quatre lettres!
Il se plaça lui-même au nombre des grands maîtres;
Il fit bien mieux : il prit le parti très-prudent
D'être, à la fois, son Dieu, son prêtre et son croyant.
On vit donc éclater cette œuvre belle et rare,
En mil huit cent trente-un; aussi, depuis cela,
L'histoire, selon lui, commence et finit là.
Tout, avant son sonnet, n'est qu'une nuit barbare;
Et, depuis le sonnet, lasse d'un tel effort,
La nature épuisée, et forcément avare,
Ne produira plus rien, pendant longtemps encor.
Son sonnet, c'est une ère, une époque, une hégire ;
Tout ce que l'on peut faire, et ce qu'on peut écrire
Se date ainsi : C'était cent ans, dix ans, un an,
Soit avant, soit après ce sonnet étonnant
Qu'on vit paraître un soir, comme en la plaine bleue,
On a vu, de nos jours, une comète à queue,

Date chère aux gourmets, date qu'on voit encor
Aux voûtes des caveaux inscrite en lettres d'or.
J'ai ouï dire par l'un de ses amis intimes,
Que l'on a vu l'auteur de ces quatorze rimes,
Demander, un peu gris, le soir, au cabaret,
Du vin récolté l'an qu'apparut le sonnet.

Celui-ci, gosier sec, qui ne boit l'hippocrène
Qu'en soucoupe d'un autre, écrivain tire-laine,
Qui s'en va détroussant les poëtes la nuit,
En habit d'arlequin fait de haillons étranges,
De lambeaux variés pris au manteau d'autrui,
Sans songer prudemment qu'à son risible habit
Je pourrais réclamer bon nombre de losanges,
Me reproche, à son tour, d'avoir parfois repris
Dans des livres à moi des morceaux déjà mis,
Et, comme un vrai voleur, ailleurs de les remettre...
Il me semble un laquais, qui trouve que son maître,
Avant de les quitter, use trop ses habits.

Ce n'est pas à ceux là que je dois rendre compte,
Car, moi, je ne suis pas, à vrai dire, un auteur;
Lorsque sur le papier je jase ou je raconte,
De parler au public, non, je n'ai pas l'honneur.
J'ai mon public à moi, mon petit auditoire;
Encore est-il épars en cent endroits divers.
Quand je trouve une idée au fond de l'écritoire,

Je le prends un à un, pour lui dire mes vers.
Qu'ils soient beaux ou mauvais, qu'ils soient tristes ou drôles,
Je parle à des amis, je parle sans façon,
Jamais ils n'ont sifflé ni haussé les épaules;
L'un m'attend sur la rive où d'un léger frisson,
Sous un vent parfumé, tremble l'ombre des saules;
L'autre, au coin de son feu, quand la rude saison
Fait sonner les vitraux de la vieille maison;
Un autre lit mon livre en son humble mansarde,
Où loge l'espérance, où le soleil regarde
A travers le réseau des liserons en fleur.
Non, non, je ne suis pas un véritable auteur.
Comme un paon vêtu d'or, de saphir, de topaze,
Un véritable auteur, aussitôt qu'il écrit,
Arrondit au soleil et fait briller sa phrase,
Il attaque, il défend, il bat, il chante, il rit,
Pour faire dire aux gens : Mon Dieu, qu'il a d'esprit !
Il ne s'exposera qu'à d'apparentes noises,
Et s'il livre un combat, sachez-le sûrement,
C'est un brillant combat où les armes courtoises
Ne doivent pas frapper fort, mais élégamment.
Moi, je suis un soldat, et quand je fais la guerre,
C'est que je veux avoir mon ennemi par terre.
Correctement placés sur leurs souples jarrets,
On voit les amateurs dans les salles d'escrime,
De tierce, de seconde, et de quarte et de prime
Amuser les regards par le jeu des fleurets:

Mais quand, sur le terrain, une lame pointue,
Si vous ne la parez, parfaitement vous tue,
Ce n'est plus un spectacle, et les plus beaux tireurs,
De coups peu variés vous feront spectateurs.

Quand la justice tient un brigand émérite
Échappé de Toulon, alors qu'elle l'invite
A retourner orner le bagne un lustre ou deux,
Il pourrait reprocher au juge une redite :
« Ah! vous vous répétez, monsieur, c'est ennuyeux;
J'aime mieux m'en aller, c'est par trop monotone. »

Quand un cheval rétif, refusant le travail,
Reçoit des coups de fouet au milieu du poitrail,
Jusqu'à ce qu'au devoir enfin il s'arraisonne,
C'est la règle, il pourrait hennir à l'écuyer :
« Encor, encor, encor! tu devrais varier;
Toujours au même endroit, de ton fouet tu me cingles. »

Ma justice a son glaive, ainsi que son fléau;
J'ai divisé le glaive en des milliers d'épingles;
Mais des récalcitrants, j'ai bien soin que la peau,
Quand je rends les arrêts de ma justice brève,
Ait son compte et reçoive en détail tout le glaive.

Quand le Christ, exerçant de prudentes rigueurs,
Et donnant, par malheur, un inutile exemple,

Fit un fouet du cordeau dont on pend les voleurs.
Il mena les marchands, sans craindre leurs clameurs,
En les fouettant toujours jusqu'aux portes du temple.

On peut bien partager, sans se croire un nigaud,
Avec Caton l'ancien, un même vertigo :
Eh bien, pendant dix ans, sa voix mâle et sévère,
Soit qu'il fût question ou de paix ou de guerre,
D'aqueducs ou d'égouts, ou de toute autre affaire,
Finissait en disant : *Delenda Carthago.*

On ne put obtenir de lui d'autre harangue.
Enfin, lorsqu'il mourut le gosier un peu sec,
Pour varier sa phrase, en la changeant de langue,
A quatre-vingt-cinq ans il apprenait le grec.
On le laissa crier et mourir; mais Carthage
Ne lui survécut pas bien longtemps sur sa plage :
Trois ans après sa mort, Scipion Émilien
Brûla Carthage, et fut le second Africain.

Qu'on assiége une ville, alors qu'en la muraille
Le canon bien pointé fait enfin une entaille,
On ne s'avise pas de tirer autre part ;
On élargit la brèche où passe le soudart.
Demandez au boxeur : croyez-vous qu'il s'amuse
A frapper tour à tour, pour varier son coup,
Son adversaire au front, au flanc, aux yeux, partout?

Non, ce n'est pas ainsi, croyez-moi, qu'il en use :
Quand un coup, bien porté, fait sa marque en bon lieu,
Son poing ne cherche plus et ne vise qu'au bleu.
Mais que le cheval marche et le brigand s'amende,
Que Carthage, sous l'herbe, ait ses murs abattus,
Qu'à terre le boxeur baisse ses poings vaincus,
Que le ciel du bon Dieu moins à faux poids se vende,
Qu'on soit moins catholique et chrétien un peu plus,
Si je frappe un seul coup que Satan me le rende.

. . . .

Le mal vient seul On n'a que le bien qu'on arrache.
Oui, j'ai parlé dix ans, sans trêve et sans relâche,
De ces spéculateurs, banquiers de grand chemin,
Auxquels l'État a mis l'espace dans la main ;
Ces énormes cochers qui, la chose est notoire,
D'avance ont partagé des millions pour boire,
Infligeaient la torture au routier indigent,
Coupable, au premier chef, d'avoir trop peu d'argent.
J'ai poursuivi dix ans, de mes piqûres âcres,
L'État imprévoyant, le banquier inhumain,
L'autorité distraite, et ce peuple gamin
Si sévère à ses rois, si docile à ses fiacres.

On me disait alors, tout comme maintenant :
Cet homme, bien souvent, nous dit la même chose !
Ennuyeux rabâcheur ! écrivain ruminant !

Mais, je continuais, et j'ai gagné ma cause,
Et cela bien souvent; j'ai fait à maint abus,
Par cet entêtement qui jamais ne repose,
Lâcher prise ; ceux-là, je n'en parlerai plus.

Mais il en est encore, et fort je m'en soucie,
Qui, sans être ébranlés, ont soutenu mon choc.
De marbre de Paros quand on veut fendre un bloc,
En vain on frapperait sa surface durcie,
De l'acier irisé d'un sabre de Damas,
L'acier s'ébrécherait, et n'entamerait pas
Le marbre blanc et dur qui se fend en éclats
Sous l'effort obstiné de l'incessante scie.

. . . .

D'abus encor debout, je pourrais, Dieu merci !
Faire une longue liste et la placer ici,
En bravant la critique et ses colères bleues ;
Mais, non, il faut aux gens témoigner plus d'égard,
Et puis, il faut tout dire, il est déjà bien tard;
Quatre heures vont sonner, à six, la poste part,
Et de Simon Raçon je suis à trois cent lieues.

. . . .

Ah ! vous l'échappez belle, ô trop heureux lecteur !

Dans la foule, un larron, dans une pauvre poche,

Vole quelques gros sous, et je crie : Au voleur!
Mon homme, un peu plus loin, enlève une sacoche.
Dussé-je mal rimer, je recrie : Au voleur!
Lui crie : Au rabâcheur! Tous me cherchent querelle :
C'est répéter toujours la même kyrielle,
C'est n'avoir à son luth qu'une seule ficelle;
C'est ennuyer les gens qu'on devrait amuser.
Pour ne pas rabâcher, il faut que je le nomme
Voleur au premier vol, au vingtième, honnête homme.
Comme fait tout le monde. Autrement en user,
C'est être malveillant, se singulariser.
Il faut considérer la grosseur de la somme :
On vole dix écus, on gagne un million;
Quand on est pendu, c'est pour prendre du billon.
La honte est grande alors que la somme est petite ;
Etre infâme gratis, c'est honte, et, cher, mérite.
Voleur n'est pas un nom dont ont doive affubler
Un homme que l'on peut, à son tour, sous-voler...
Sans trêve et sans repos, dans leurs devoirs sublimes,
Le gendarme et la loi veillent sur les centimes,
Mais les louis, il faut par soi-même y veiller.

De même, quand on tue un homme, on est infâme ;
L'orateur du parquet, à tue-tête réclame
Votre mort et l'obtient, et la foule applaudit.
Mais tuez les manants, brûlez les chaumières,
Si votre nom, au loin, comme un glas retentit,

Et si vous décimez des nations entières,
Sur votre piédestal, tout formé de ses os,
Le peuple applaudira. Pour quelques tabatières.
Les rimeurs vous mettront au nombre des héros.

Un pauvre chamelier, demi-mort de misère,
Dans une ville, un jour, prit un pain, le mordit...
Le marchand l'arracha de ses dents. Le cadi
Lui fit un long discours fort moral, et lui dit :
C'est cent coups de bâton, sous les pieds, mon cher frère,
Qu'il vous en coûtera, pour apprendre à mieux faire.

Le chamelier, boiteux, éclopé, s'en alla,
Disant : C'est un peu cher... une bouchée ! Allah !
Je m'y serai mal pris ; la leçon est utile.
Il courut la campagne, et puis il rassembla
Cent autres chameliers, d'un appétit hostile.
Torche et bâton en main, ils surprirent la ville,
Tuèrent cent manants, brûlèrent vingt maisons.
Puis; rassemblant le peuple en la place publique,
Ils donnèrent du fait d'excellentes raisons,
Ou, du moins, des raisons qu'on jugea sans réplique
« De ce qui s'est passé, ne gardez nul chagrin ;
Notre chef, consultant votre intérêt unique,
Accepte le fardeau du pouvoir souverain. »
Lors on cria : Vivat ! Le front dans la poussière,
Le cadi, tout tremblant : « Eclatante lumière !

O vertu sans égale! étoile! astre divin!
L'humble justice attend tes ordres en silence.
Mais permets qu'elle jette enfin cette balance.
Ridicule attribut dont on charge sa main,
Qui gêne à manier le glaive en conscience. »
Eh! dit le chamelier, c'est une connaissance!
Cadi, qu'avez-vous fait du restant de mon pain?
Je crois qu'on y peut mettre un peu de confiture,
Sauf votre avis. Merci, la leçon était dure,
Mais je suis corrigé; je ne suis pas si fou,
Connaissant les secrets d'une morale pure,
Que de voler jamais un petit pain d'un sou.

Vous prenez un foulard, gare les commissaires!
Mais si vous ne volez jamais que des lingots,
De ce qu'on pensera ne vous tourmentez guère;
Vous serez demi-dieu, vous aurez vos cagots.

Voilà ce qu'on me dit, et ce que je repousse;
D'un monde un peu meilleur la croyance m'est douce.
A ceci j'ai borné mon humble ambition :
C'est que, grâce peut-être aux clameurs que je pousse,
Les traîtres, les méchants et les sots ne pourront
Invoquer le bienfait de la prescription.

Sans trop croire aux cadis, je crois à la justice;
Sans trop croire aux imans, je crois au Dieu propice

Qui s'est logé très-haut, et qui ne nous permet
Que des opinions, gardant pour lui le vrai ;
Qui laisse l'homme faire une apparente route,
S'agiter, piétiner avec un vain fracas,
Mais dans un cercle exact, et ne nous permet pas
De détruire un brin d'herbe, et de perdre une goutte
De l'immense Océan, de ce grand ciel d'en bas
Il met les choses haut qu'il ne veut pas brisées.
Chaque siècle peut-être, il abaisse un regard
Pour réparer un peu, si nos billevesées
Avaient, par cas fortuit, amené quelque écart ;
Et fait, grand horloger, l'avance ou le retard.
Dans les projets de l'homme et ses folles visées,
La Providence a dû se garder une part ;
C'est ce que le vulgaire appelle le hasard.
Je crois à la sagesse, en riant des sophistes ;
Je crois à la morale, et crains les moralistes ;
Je hais les raisonneurs, et crois à la raison ;
Et, quand je vois la flamme envahir la maison,
Sans varier mes mots, en dépit des puristes,
Je crie : Au feu ! au feu ! au feu ! accourez sus !
Sans me préoccuper de mes trois iatus.
Je tiens qu'il n'est besoin de meilleures harangues,
Tant que la flamme au ciel darde ses rouges langues,
Qu'il faut persévérer, nu-jambes et nu-bras,
A jeter, d'une main obstinée et hardie,
De l'eau tant qu'on n'a pas étouffé l'incendie,

Dût-on éclabousser par d'humides éclats
Et gâter le pourpoint de quelques délicats
(Gênes.)

On a lu dans les journaux comment en Belgique on dépense les soldats en temps de paix. Des régiments auxquels, par des chaleurs tropicales, on a fait faire des marches parfaitement inutiles en plein jour, ont perdu un grand nombre d'hommes. Cinquante hommes manquaient à l'appel dans un seul régiment. Pour fournir une nouvelle preuve, une preuve surabondante à ce que je répète quelquefois, que, dans une armée, les soldats qui la composent ont toujours moins à se plaindre de celui *contre* lequel, que de celui *pour* lequel ils se battent, un journal, en racontant ces détails, au moment où il dit : « Cinq hommes du 1er bataillon du 8e de ligne tombent morts », ajoute : « Le colonel prend des mesures *énergiques* »

Ces mesures *énergiques* consistent à ralentir la marche.

Il paraît que ce journaliste a trop de louanges, comme la Belgique a trop de soldats.

Pour beaucoup de personnes, Corot est un tout jeune paysagiste qui s'est subitement révélé il y a cinq ou six ans. Il y a trente ans que Corot travaille, et vingt ans qu'il a un très-beau talent et qu'il est considéré par ses confrères comme un des maitres de l'école actuelle.

Il faut dire que Corot était complice de l'obscurité dans laquelle restait son talent; Corot a un tout petit patrimoine : il savait s'en contenter, selon l'avis d'Horace :

Felix qui procul, etc....

Heureux qui sans ennuis, sans dette et sans affaires,
Vit tranquille du champ que cultivaient ses pères!

Corot vivait donc de ses petites rentes, et ne faisait point un pas pour vendre un tableau. Il allait en Bretagne, en Italie, et faisait des études, chefs-d'œuvre de naïveté et de vérité, dont il était assez content lui-même, et qu'il cherchait d'autant moins à vendre, qu'il était enchanté de les avoir sous les yeux, de les regarder lui-même et de les montrer à ses amis. Du reste, il les prêtait de très-bon cœur

et de très-bonne grâce à ses camarades, qui y trouvaient de précieuses ressources dont la plupart négligeaient de se vanter.

Corot peignait pour peindre, comme peint le soleil, comme chantent les oiseaux, comme s'épanouissent les fleurs. Jamais il ne modifiait sa manière pour se rapprocher d'une manière momentanément à la mode qui lui aurait procuré des acheteurs. Ses amis, tout en reconnaissant son talent vrai et original, étaient accoutumés à son insuccès, et ne l'en aimaient pas moins pour cela... On m'appellerait misanthrope si j'ajoutais : au contraire. Hélas! il faudrait n'avoir pas aimé du tout les hommes à vingt ans, pour ne pas les haïr un peu à quarante. Je sens, du reste, que c'est en train de me devenir bien égal, et qu'à cinquante ans j'en aurai pris mon parti.

Il y avait donc trente ans que Corot faisait de la peinture, et vingt ans qu'il avait un grand talent, lorsqu'un étranger, qu'un hasard avait amené dans son atelier, tomba éperdument épris d'une petite toile, et lui en demanda le prix.

Corot n'avait pas prévu le cas ; on ne l'aurait pas surpris davantage si on lui avait demandé combien il voulait vendre la lune. Il ne savait que répondre, il hésita... et finit par dire :

— Ah çà ! pourquoi me demandez-vous cela ?

— Parce que je trouve le tableau fort joli !

— Ça n'est pas une raison... il y en a d'autres ici qui le valent bien et dont on ne m'a jamais demandé le prix. Qu'est-ce que ça vous fait le prix ?... Voyez la couleur... je vous recommande ces arbres... c'était à l'aube du jour... Et Corot, oubliant son tableau et se rappelant la scène qu'il avait reproduite, se mit à parler de la beauté du site, des ombres puissantes, des rayons chauds, etc.

— Mais, enfin, qu'est-ce que ça vaut ?

— Qu'est-ce que ça vous fait ?

— C'est que j'achèterais le tableau s'il n'était pas trop cher.

Corot se gratta la tête, ôta, remit, ôta et remit encore son bonnet de coton. Acheter ! il y avait sans doute quelque chose là-dessous. La situation était toute nouvelle. D'ailleurs, il aimait cette étude ; il la trouvait une de ses « fameuses, » comme il dit naïvement de celles de ses toiles où il retrouve le mieux l'imitation de la nature. Celle-ci lui rappelait un endroit où une belle jeune fille lui avait servi un excellent déjeuner. Il avait heureusement reproduit le soleil jetant ses rayons par taches entre les larges feuilles des platanes : il aimait autant la garder. Il n'osa cependant pas le dire à l'étranger ;

mais, pour se tirer d'affaire sans avouer sa faiblesse, il dit, à tout hasard, quelque chose qui lui parut exorbitant, un prix auquel se vendaient les tableaux d'un de ses confrères, qui, sans avoir autant de talent que lui, avait déjà une grande réputation. Notez que Corot n'en était pas humilié; il ne trouvait pas ses tableaux plus mauvais pour cela. L'étranger tira sa bourse et son portefeuille, compta la somme en billets, fit l'appoint en or, mit le tout sur une table, prit le cadre, et descendit rapidement les escaliers, ayant moins l'air de s'en aller que de senfuir. Le peintre resta quelques instants stupéfait, puis il se dit : — Ma foi, tant pis pour lui !

Il serra l'argent dans un tiroir, renfonça son bonnet de coton, et se remit à son chevalet en disant : — Un peu d'outremer ici... là... encore un peu; éclairons cet arbre, etc.

Quelques jours après, Corot ne songeait pas à son accident, lorsqu'un de ses camarades vint le voir. Corot travaillait.

— Dis donc, Corot, je viens t'emprunter une de tes études d'arbres; il n'y a pas moyen d'en peindre d'après nature l'hiver.

— Prends ce que tu voudras, reprit Corot sans se déranger.

— Mais, Corot, dit l'autre au bout d'un quart d'heure, je ne la trouve pas...

— Quoi?

— Eh bien, l'étude d'arbres.

— C'est que tu cherches mal.

— J'ai cherché partout.

— Excepté où elle est... Cherche.

— Elle n'y est pas.

— Tu rêves.

— Non, parole d'honneur!

— Quelle étude est-ce?

— Tu sais bien, une étude d'Italie, un soleil levant, des platanes sous lesquels tu mangeas ce fameux macaroni.

— Ah diable! dit Corot, tu n'es pas dégoûté: c'est une de mes plus fameuses.

— Eh bien! je ne la trouve pas.

Corot alors se rappela et devint tout rouge.

Écoute, dit-il, tu as raison, elle n'y est pas... il lui est arrivé quelque chose.

— Quoi?

Ça va te paraître drôle, mais c'est comme ça.

— Mais quoi?

— J'en suis aussi abasourdi que tu vas l'être. Je crois bien que c'est un fou, ou au moins un original; ça avait l'air d'un Anglais.

— Mais qui?

— Celui qui...

— Est-ce qu'on te l'aurait empruntée?

— Non.

— Volée?

— Non.

— Eh bien! de qui parles-tu?

— De l'homme qui l'a achetée.

— Qui ça?... Quoi! ton étude? ton tableau?... on t'a acheté ton tableau?

— Eh bien... oui. Ça me gênait à te dire, mais c'est comme ça.

— Écoute, Corot, veux-tu que je te parle franchement?

— Tu sais que j'en donne l'exemple.

— Eh bien! je ne veux pas le garder sur le cœur : je n'aime pas ça.

— Comment! tu n'aimes pas qu'on m'achète mes tableaux?

— Allons, ne fais pas l'innocent... tu n'es pas forcé de prêter tes études; tes études sont à toi; tu les prêtes si tu le veux, tu ne les prêtes pas si tu ne le veux pas. Quand je te demande quelque chose, je te donne, par le fait même, le droit de refuser.

— Mais..

— Il n'y a pas de mais... ça n'est pas avec un vieux camarade qu'on se conduit comme ça.

— Mais je t'assure...

— On dit franchement : Je ne veux pas prêter celle-là, et tout est dit.

— Mais puisque...

— Crois-tu que je t'en aurais voulu de me la refuser?... Tu me crois donc un bien mauvais caractère ?

— Ah çà! tu ne m'as donc pas entendu?

— Si fait !

— Eh bien ! l'étude est vendue et emportée.

— Allons donc !

— C'est pourtant la vérité.

L'ami prit son chapeau, ouvrit la porte, et allait la refermer en s'en allant, lorsque Corot, se ravisant, lui dit :

— Ecoute un peu.

— Ça n'est pas la peine, dit l'autre en rentrant ; je n'en veux plus, il n'est plus temps. Je ne voulais pas prendre ton étude malgré toi. Ce qui me fâche, c'est que tu ne me dises pas la chose tout net, carrément, en bon garçon comme je t'ai toujours connu, au lieu de prendre un prétexte ridicule.

— Ah çà! voyons, ça m'ennuie à la fin, dit Co-

rot; c'est invraisemblable, je le sais, j'y crois à peine moi-même; mais quand je me demande si je rêve, j'ai un moyen de me convaincre... Fais comme moi, ouvre ce tiroir ..

— Tiens! des billets de banque et de l'or!

— Tu sais mon revenu, je ne suis pas assez riche ni assez avare pour amasser cela; cette sorte de champignon ne pousse pas sur la céruse, la terre de Sienne ou le bitume. Eh bien, il s'est introduit ici un homme... de mauvaise mine; il a laissé ça et il a emporté ma toile, la fameuse étude en question. Ça n'est pas ma faute, je ne l'ai pas fait pour te contrarier; maintenant, fâche-toi si tu veux.

L'ami, convaincu cette fois, s'en alla, disant partout : Dites donc, une drôle de chose! Corot qui a vendu un tableau! Et partout on disait : — Allons donc!

Ou — Ah bah!

Ou — Pas possible!

Et il répondait : — J'ai vu l'argent, je l'ai touché... des billets de banque et de l'or!

La statistique judiciaire de 1851, qui vient d'être publiée, peut donner lieu à des observations inté-

ressantes, surtout si on fait des rapprochements entre l'année 1850 et quelques années précédentes dont j'ai réuni les statistiques.

La moyenne des suicides en France, d'après les statistiques les plus scrupuleusement exactes, est de deux mille cent vingt-huit chaque année. C'est une triste pensée que celle-là, quand on songe par quelles misères, par quels découragements, par quels abandons, par quels désespoirs ont passé, *chaque année*, deux mille cent vingt-huit personnes.

En 1851, le nombre des gens dégoûtés de la vie et se décidant à en sortir violemment a dépassé de beaucoup la moyenne : il a été de trois mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit. La politique explique peut-être cette augmentation. Ajoutons que l'on met sur la liste des suicidés, sans aucun doute, des gens dont les assassins ont adroitement gardé l'anonyme, et que l'on pourrait intituler : *Suicidés par divers*, car la police ne sait pas tout en matière criminelle. Ainsi, en 1835, la police n'a pu indiquer l'époque où avaient été commis cinq cent quatre crimes; en 1839, elle a eu le même chagrin pour trois mille soixante et onze. MM. les voleurs et assassins sont-ils devenus plus habiles? Madame la police baisse-t-elle? nous n'avons pas sa confession à ce sujet pour 1851.

En 1851, il y a eu deux cent cinquante-cinq *assassinats*, vingt-cinq de moins qu'en 1850. Est-ce que le goût de se détruire les uns les autres aurait diminué en France? Non, soyez tranquille, il faut que ça se retrouve : ça se retrouvera. C'est une question de variété, de mode peut-être, disons plus, de synonymie. En effet, on a *assassiné*, en 1851, vingt-cinq hommes de moins qu'en 1850; mais on en a empoisonné quatre de plus; il ne vous en est plus dû que vingt et un : ne vous inquiétez pas. Il y a eu, en 1851, cent quatre-vingt-quatre *meurtres* de plus qu'en 1850. L'année 1851 est une année en progrès.

Grâce à la philanthropie, à la suppression des tours, au mystère qu'on leur a enlevé, et à beaucoup d'autres causes dont j'ai parlé souvent ici et ailleurs, le nombre des enfants tués à leur naissance paraît à peu près fixé; ce nombre est de cent soixante-quatre par an. Il est le même en 1850 et en 1851.

Un peu moins de citoyens français ont cédé au désir de battre leurs père et mère, mais un peu plus les ont tués.

Un crime horrible, et dont les exemples deviennent de jour en jour plus fréquents, est le viol ou l'attentat à la pudeur sur des enfants.

En 1825, il y en a eu quatre-vingt-trois; en

1850, cinq cent vingt-quatre; en 1851, six cent quinze. Il est évident que la pénalité n'est pas assez forte contre ce forfait bête et ignoble.

L'année 1851, qui n'a rien à envier à celles qui l'ont précédée, l'emporte sur elles sur trois points. « Les délits contre les mœurs, les vols et les escroqueries ont éprouvé, dit M. le ministre, une certaine augmentation; » très-certaine, en effet, car MM. les escrocs, qui n'étaient, en 1850, que mille huit cent soixante-deux, formaient, en 1851, une cohorte de deux mille quatre-vingt-cinq.

Sans compter ceux qui n'ont pas paru devant les tribunaux.

Car, dans ces statistiques, comme le dit implicitement M. le ministre de la justice, il ne peut pas voir le nombre réel des crimes commis, mais le nombre de ceux que la justice a réprimés. En effet, dans l'augmentation de certains crimes, M. le ministre de la justice trouve la preuve que « la justice redouble d'efforts. »

Aux crimes portés devant la justice, il faudrait ajouter les crimes restés ignorés, ceux dont on n'a pas découvert les auteurs, ceux dont les auteurs ont jusqu'à nouvel ordre échappé à la répression. En un mot, comme le disait un célèbre brigand, ce n'est jamais que la maladresse qui est punie en France

comme à Sparte ; les crimes bien réussis échappent à l'action de la justice.

Ça n'est pas bien rassurant, quand on pense au nombre des crimes et délits connus. En 1851, dix mille huit cent trente-huit crimes ont été soumis aux cours d'assises. Il n'y en avait eu, en 1850, que dix mille cinq cent cinquante-neuf. Car il ne faut pas se laisser tromper par ceci, qu'il y a eu moins d'accusations en 1851 qu'en 1850. Plusieurs crimes et plusieurs criminels n'ont compté, en 1851, que pour une accusation, à cause du développement des associations industrielles pour l'assassinat et le vol. De 1829 à 1839, la moyenne des accusés n'était que de sept mille quatre cent quarante.

Ajoutons les délits pour lesquels il a été jugé deux cent vingt et un mille cent quarante et un prévenus.

Ne vous laissez pas aller à l'étonnement, joyeux de voir, en 1851, six mille trois cents prévenus de moins qu'en 1850 : ne vous imaginez pas qu'on ait moins volé, moins escroqué, moins enfreint les lois, moins outragé l'autorité, moins attenté aux mœurs en 1851 qu'en 1850 ; ce serait une grave erreur, et il serait facile de prouver le contraire. La différence ne repose que sur les délits de chasse et les délits forestiers. Faisons-en le compte :

En 1850 il y a eu de ces délits cent trois mille neuf cent soixante-quinze; en 1851. seulement quatre-vingt-quatorze mille six cent cinquante. Différence, neuf mille trois cent vingt-cinq personnes qui ont abandonné les habitudes du crime champêtre et bucolique pour des industries criminelles urbaines et perfectionnées.

Le total général des crimes et détits commis, disons mieux, connus, en 1851, est donc de deux cent vingt-huit mille deux cent douze. La moyenne annuelle, de 1829 à 1839, n'était que de soixante-quinze mille huit cent cinquante-six.

Pour les affaires de simple police, l'année 1851 conserve toujours l'avantage. La moyenne des prévenus, de 1829 à 1839, était annuellement de deux cent quatre-vingt-cinq mille dix-sept. En 1581, il n'y a eu que trois cent vingt mille quatre cent trente et un inculpés.

Mais un point sur lequel, entre autres, l'année 1851 brille entre les autres années, c'est sur le genre de *vol* et d'empoisonnement que les gens de la loi s'obstinent à voiler délicatement du nom euphémique de « tromperie sur la quantité et la qualité de la marchandise vendue. » En 1850, l'art était encore dans l'enfance; deux cent soixante-sept accusations seulement avaient été portées devant les

tribunaux ; mais, en 1851, l'esprit de la nation commerçante s'était subitement développé. Le nombre des délits de ce genre connus (nous avons établi que connu est plus juste que commis) s'éleva à mille neuf cent soixante-dix-huit.

Il y a l'année de la comète, célèbre par la bonté des vins; l'année ou M. Romieu était préfet de la Dordogne, restée proverbiale pour la quantité de hannetons; l'année 1832, l'année du choléra, et l'année 1851 sera l'année de la filouterie, du vol, de l'escroquerie et des mauvaises mœurs, comme le fait remarquer M. le ministre de la justice : « Les délits contre les mœurs, les vols et les escroqueries ont éprouvé une certaine augmentation. »

Décidément, l'année 1851 est une jolie année

Nous n'avons pas le bilan de 1852 et de 1853.

Chicaneau, des *Plaideurs*, dit que « Quelque soixante ans est le bel âge pour plaider. » Le bel âge pour le crime est de vingt et un à quarante ans; cela a encore subi des progrès. Les statistiques de 1829 à 1839 nous montrent qu'on commençait moins jeune autrefois.

Il y a beaucoup moins de crimes de tout genre commis par des femmes que par des hommes. Ne nous laissons pas entraîner trop vite aux sentiments que cette observation peut causer, et corrigeons-les

par cette autre : qu'une grande partie, la plus grande partie des crimes commis *par* les hommes le sont *pour* les femmes. Les femmes nous font rarement l'honneur de commettre des crimes pour nous, elles ne vont guère en notre faveur que jusqu'à la sottise.

Autre erreur contre laquelle je veux vous prémunir ; la statistique vous dit : Il y a eu, en 1851, quatre mille soixante crimes commis par les habitants des communes rurales, et seulement deux mille six cent quarante-neuf par les habitants des villes.

Ne vous pressez pas d'élever trop haut les vertus des citadins, et d'insulter les poëtes qui ont proclamé les vertus rurales et l'innocence champêtre un peu trop sans doute, mais *pas tant trop que ça*, comme dit M. Lesguillon.

La population des villes est à celle des campagnes comme 21 est à 100, et le rapport entre les accusés est, d'après les statistiques, non pas seulement d'une année, mais de vingt années, de 60 à 100 : reste l'avantage, et un terrible avantage, aux villes. Du reste, le département de la Seine est celui où il se commet le plus de crimes.

Ainsi, en 1857, par exemple, il y avait dans le département de la Seine un assassin, un brigand ou

au moins un coquin sur mille soixante et onze habitants; je parle d'assassins, de brigands et de coquins découverts, et déférés comme tels aux tribunaux; nous sommes convaincus que tous ne sont pas dans ce cas; tandis que la même année, dans le *Cher*, il n'y avait qu'un gredin sur dix-sept mille trois cent huit habitants. Il est assez effrayant de penser que, vu la timidité de ce qu'on appelle les honnêtes gens, si les coquins de Paris connus et inconnus, atteints et non atteints par la loi, s'entendent ensemble, ils sont les plus forts et les maîtres.

C'est dans le département de la Seine qu'il y a le plus de crimes, où la moyenne de la vie est la plus courte, et qu'il y a le plus d'enfants abandonnés.

Voici dans quel ordre certaines professions ont fourni des criminels, de 1833 à 1839 : — Sur cinquante-deux mille trois cent trente-sept accusés, les aubergistes et les domestiques, cinq mille trois cent quarante deux ; — les commerçants, desquels il a plu aux statisticiens, je ne sais pas pourquoi, de distraire les aubergistes, ce qui leur enlève iniquement le premier rang, trois mille trois cent dix-neuf, etc.

« En 1851, dit M. ministre de la justice, le nombre des crimes entraînant des condamnations à des

peines afflictives ou infamantes s'est élevé à un chiffre qui n'avait pas été atteint depuis 1830. »

Le jury, qui représente le pays, représente aussi la tendance des esprits en France, l'amour de l'argent; — ainsi les jurés montrent beaucoup plus d'indulgence envers les assassins qu'envers les voleurs. — Un assassinat est une affaire entre le tueur et le tué, une vengeance, une haine; — une fois l'homme tué, c'est fini; il n'y a pas de raison pour que l'homme qui a tué son ennemi ait la pensée de me tuer, moi, qu'il ne connait pas; — mais celui qui a volé un tel peut me voler aussi. — C'est celui-là qui est dangereux. — C'est ainsi que doit s'expliquer l'indulgence qui fait admettre presque toujours des circonstances atténuantes en faveur de messieurs les parricides. — Cet homme a tué son père, dit le juré, il serait bien singulier que je fusse aussi son père, ça n'est pas probable.

Preuve : Sur cent accusés de crimes contre les personnes, assassinats, meurtres, etc., il y a eu, en 1851, quarante acquittés; — mais sur les affaires de vol, il ne s'agissait plus de plaisanter, on n'a acquitté qu'un peu moins de vingt-trois accusés sur cent (227 sur 1,000).

On pourrait tirer toutes sortes d'inductions de ce qui suit :

Degré d'instruction.

Complétement illettrés.	5,277
Sachant lire ou écrire et lire imparfaitement.	2.544
Sachant bien lire et écrire.	928
Ayant reçu un degré d'instruction supérieure..	522

Mais ce que la statistique ne songe pas à faire remarquer, c'est qu'il faudrait faire ici le calcul que je vous donnais tout à l'heure, relativement à la proportion existant entre les habitants des villes et des campagnes. Il faudrait savoir combien il y a en France de lettrés par cent habitants.

A peu près cinq cents accusés par an réussissent à mettre en application cette opinion qu'ils partagent avec un magistrat célèbre, qui disait : « Dans une longue carrière, j'ai vu que, de toutes les circonstances d'une accusation, la plus fâcheuse pour un prévenu, était celle-ci, mise dans l'acte d'accusation : un tel *ci-présent.* »



Les Allemands viennent de placer en grande pompe, sur la maison où est né Charles-Marie de Weber, une tablette en marbre noir sur laquelle étaient inscrits ces mots : « Charles-Marie de Weber, baptisé à Eutin le 20 novembre 1785, — mort à Londres le 5 juin 1826. » — Il paraît qu'on n'a pas retrouvé la date de sa naissance. Les biographies, et celle de M. Bouillet entre autres, le font naître seulement en 1786. Les magistrats de Lubeck et d'Eutin étaient à la tête du cortége, ainsi que les autorités civiles, ecclésiastiques et militaires.

De nombreux corps de musique jouaient les plus belles mélodies du maître. — Le canon lui-même, cet instrument brutal, sauvage et bête, qui n'a qu'une note, le canon qui ne reconnaît guère d'ordinaire les beaux-arts, s'est fait honneur à lui-même, s'est incliné devant le génie, et s'est un peu réhabilité en mêlant son bruit à la musique. — De longs cortéges d'étudiants des universités, des artistes, des écrivains, se sont empressés de prendre rang dans cette belle cérémonie.

Soixante-seize barques, portant les pavillons des trente-neufs États de la Confédération germanique, ainsi que l'ancien pavillon national rouge, noir et or, ont porté le cortége de l'autre côté d'un lac qu'il fallait traverser. — Toutes les maisons étaient

ornées de tapisseries et de guirlandes; le soir elles étaient illuminées.

Belle et noble fête! fête de l'intelligence, fête des arts, fête du génie!

Honneur à ceux qui laissent de beaux livres, de belles pensées, de belles mélodies; à ceux qui donnent à tous les hommes et à tous les temps, de nobles plaisirs, de douces consolations.

Les armes de la famille de Weber portent cette devise : — *Resurgam*, je ressusciterai! — Il serait bien peut-être de ne pas hâter cette résurrection en tuant aussi jeunes les grands artistes.

M. Dumas, membre de l'Institut, avait été invité à faire un discours lors de la distribution des prix du collége Saint-Louis.

C'est une politesse que les proviseurs font volontiers à des gens âgés, qui sont membres de quelque chose. — Cette politesse n'engage à rien ceux qui la reçoivent; le discours qui se fait en semblable circonstance étant toujours le même. — On félicite les jeunes élèves de leurs succès, on les engage à en obtenir de nouveaux; on vante les améliorations faites et celles que l'on doit faire : on termine par

l'éloge du proviseur et de tous les professeurs du collége. — Les élèves applaudissent, non pas à l'éloge des professeurs, — ils n'ont rien négligé pour les faire enrager pendant toute l'année, et ils comptent bien continuer au retour des vacances ; — mais ils applaudissent parce que quelque chose d'ennuyeux est fini, et afin de se réveiller par un peu de tapage.

Ces applaudissements flattent extrêmement la personne qui les reçoit. — Les Français, surtout quand ils ne sont plus jeunes, aiment beaucoup à monter sur quelque chose, et à parler ; — ce goût étant devenu général, on ne trouve que difficilement un auditoire. — Dans les autres assemblées, ce qui a l'air d'un auditoire n'est qu'un rassemblement d'orateurs qui attendent plus ou moins patiemment leur tour pour parler, n'écoutent pas et repassent leur improvisation dans leur mémoire.

Au collége, on a un auditoire bénévole qui ne veut pas parler. Généralement l'orateur est, en outre, chargé de couronner l'élève qui a obtenu en philosophie le premier prix de dissertation latine, et de lui donner un double baiser sur les joues.

M. Dumas pouvait donc s'acquitter de cette fonction sans bruit, sans prétention, sans fureur, comme il est d'usage.

En effet, il a félicité, il a encouragé les jeunes

élèves; il a fait l'éloge du proviseur et des professeurs; — c'était le programme. — Jusque-là, rien de mieux; mais il s'est laissé emporté à manifester, par des paroles imprudentes, peu mesurées et de mauvais goût sous divers rapports, un chagrin qui l'exaspère depuis longtemps, et c'est pour cela que nous avons à nous occuper de lui.

La renommée des savants n'est répandue que dans un cercle restreint, et cela s'explique facilement; ils doivent accepter les charges d'une situation dont ils ont largement les bénéfices. Ils s'occupent de choses qui, ainsi que leurs travaux, ne peuvent être appréciées que par le plus petit nombre, heureusement pour eux le plus souvent, car l'homme qui dirait sur des choses connues les énormités qu'ils risquent parfois sur les choses inconnues, serait terriblement hué et conspué. — Les savants sont des gens qui s'embourbent un peu plus loin que les autres hommes, mais qui, alors, s'embourbent davantage. — Ce qui est la science d'aujourd'hui sera d'ailleurs peut-être l'erreur de demain, et il n'y a pas d'erreur aujourd'hui anathématisée qui n'ait été, en son temps, découverte, soutenue et professée par quelques savants.

Or, il est arrivé très-souvent à M. Dumas que, se trouvant dans un salon, auprès d'une jeune femme

ou d'un homme du monde qui l'avaient entendu annoncer, il a reçu des compliments à propos des *Mousquetaires*, de *Monte-Cristo* ou d'*Antony*.

Il a été forcé de dire : « Pardon, il y a erreur, je suis M. Dumas, de l'Institut.

— Eh bien! oui, Alexandre Dumas.

— M. Alexandre Dumas n'est pas de l'Institut.

— Ah!... tant pis pour l'Institut.

— Je m'occupe de science... de chimie.

— Ah! très-bien. »

Et M. Dumas voyait disparaître comme par un coup de baguette l'attention bienveillante dont il avait été un moment l'objet.

Cela a causé à M. Dumas un profond ressentiment, non-seulement contre Alexandre Dumas, mais encore contre la littérature contemporaine. — C'est cette mauvaise humeur, dont M. Dumas a laissé un peu trop paraître les excès, qui le rend justiciable des *Guêpes*.

La forme réputée la plus honnête de la haine contre la littérature est l'admiration violente et frénétique pour des écrivains morts depuis longtemps, Homère est le premier; — notez que personne ne le lit couramment dans sa langue; — mais il y a très-longtemps qu'il est mort, et de plus, on a souvent discuté la question de savoir s'il avait existé. —

Après Homère vient Virgile, — puis Corneille, Racine, Molière et Boileau; — après quoi, on déclare que, à prendre du 1er septembre 1715, le génie littéraire s'est éteint en France sous le souffle qui termina la vie de Louis XIV. On consent bien à accorder quelques talents à Rousseau, à Voltaire, à Diderot, mais de mauvaise grâce et avec des restrictions haineuses. Pour ce qui est des contemporains, on n'a pas assez de haine et de dédain pour leurs écrits. — J'en ai déjà donné la raison. — On pardonne à un peintre, à un musicien, à un chimiste : on n'a pas appris les choses qu'ils savent ou sont censés savoir. — Si on les avait apprises, peut-être serait-on aussi un grand peintre, un grand musicien, un énorme chimiste, tandis qu'on a appris à écrire, et, puisqu'on n'a pas de talent littéraire, il faut supposer de la part de ceux qui en ont une supériorité intellectuelle qu'on n'accorde pas volontiers, — je parle du vulgaire, — car les esprits d'élite ne ressentent que bienveillance et reconnaissance pour le talent et même pour le génie.

Arrivons donc au discours de M. Dumas :

« Les sciences n'ont rien qui répugne aux esprits « formés pour les lettres ; et celles-ci, *il n'est pas « interdit aux savants de les cultiver*, » dit M. Dumas. — Rien de plus juste. — Il est donc pro-

bable que M. Dumas a usé de la permission de cultiver les lettres. — Il ajoute :

« Espérons-le, la *prose des feuilletons*, la *poésie « des boudoirs*, ont fait leur temps.

« Non, vous ne subirez *pas la littérature ac- « tuelle, vous ne plierez pas devant elle*, vous « n'en serez pas domptés ; mais c'est du milieu « de vous, de votre sein même, que *sera suscitée* « une nouvelle littérature digne de votre temps, « *digne de ses merveilles*, digne de vos âmes *qui « en ont le secret*. A l'aspect de cette *muse régé- « nérée*, nous *verrons tomber le veau d'or et s'é- « clipser les faux dieux !*

« Une éducation plus mâle vous accoutume à *dé- « daigner les phrases vides*, à chercher les *pen- « sées fortes* et à vous arrêter devant elles ; elle « vous apprend à construire un *raisonnement « serré*, à l'énoncer en *termes corrects*, à donner « un *tour nerveux* à sa conclusion. »

Tout porte à croire que M. Dumas, auquel « il n'était pas interdit de cultiver les lettres, » n'a rien négligé pour donner, en cette circonstance, l'exemple en même temps que le précepte. — Examinons donc « les pensées fortes, le raisonnement serré et le tour nerveux. »

Je ne sais pas si M. Dumas croit émettre une

pensée forte en cherchant à inspirer à la jeunesse un dédain grotesque contre une littérature qui possède Balzac, Hugo, Lamartine, Alex. Dumas, etc.; en s'évertuant, par de risibles efforts, de faire renier à une jeunesse enthousiaste la plus incontestable gloire de la France contemporaine. — Si cette pensée est forte, elle n'est ni fort honnête, ni fort sensée, ni fort nationale.

Pour ce qui est des « termes corrects » qui doivent énoncer les « raisonnements serrés, » il faut avouer que le début n'est pas heureux.

Que signifie cette littérature digne des âmes des élèves du collége Saint-Louis, — cette littérature dont les âmes du collége Saint-Louis ont le secret? — Je déclare que, si un élève du collége Saint-Louis a commis dans une version une phrase aussi lourde, aussi pâteuse, aussi vide, aussi obscure, j'aime à croire qu'il n'a eu ni un prix, ni un accessit, fût-ce un élève de sixième.

Mais suivons le *raisonnement serré*.

Voici donc la littérature contemporaine tuée par une littérature dont ont le secret les âmes des élèves du collége Saint-Louis. Ce secret, il ne faudra pas le garder trop longtemps ni trop scrupuleusement.

D'ailleurs, — dit M. Dumas, « l'âme élevée qui

a reçu des mains de la Providence le dépôt du pouvoir souverain souhaiterait aux lettres de retrouver ces *accents inspirés qui ont créé* les immortels ouvrages des grands siècles de la Grèce et de Rome, et du siècle de Louis XIV. »

Il n'est pas d'un langage très-pur de parler d'*accents qui ont créé*, les accents, fussent-ils inspirés. — Inspirés par quoi ? C'est là une question qu'il plait à M. Dumas de soulever ; je n'entreprendrai pas de la résoudre. Je constate seulement que nous ne trouvons pas encore la « correction des termes » tant annoncée. — Mais suivons le « raisonnement serré : »

Voici donc l'âme des élèves du collége Saint-Louis qui va produire cette littérature qui doit éclipser Hugo, Balzac, Lamartine, etc., littérature digne de notre temps et de ses merveilles. — C'est bien cela que veut et que prédit M. Dumas. — Je me sers de ses termes plus ou moins corrects, pour n'altérer en rien son « *raisonnement serré.* »

M. Dumas continue :

« Est-ce à dire qu'Homère, Virgile, Corneille, « Molière, vont renaître? *Non; ces rares et sublimes « génies, la nature ne les produit qu'une fois.* »

Mais alors qu'est-ce donc que cette fameuse littérature qui sera suscitée *du sein de l'âme du collége*

Saint-Louis? Est-ce un *terme* bien *correct* d'appeler *rares* de sublimes génies que la nature ne produit qu'une fois? J'en appelle aux élèves de troisième du collége Saint-Louis?

Il est évident que la nature ne produit qu'une fois, sous le même nom, ces *rares et sublimes génies*, ainsi que, dans un autre ordre d'idées, — César, Auguste et Napoléon ; — mais la nature produit des séries de génies et de talents de la même famille, qui, sous des noms différents, perpétuent les grandes dynasties de l'intelligence, et c'est avec raison que j'ai écrit, il y a longtemps, à propos de Balzac : « L'Académie de notre temps veut avoir aussi son « Molière à ne pas nommer. » Passons; mais suivons bien le « raisonnement serré. »

Il va être suscité du sein de l'âme des élèves du collége Saint-Louis une littérature dont cette âme a le secret; cette littérature, digne des merveilles de notre temps, « ne reproduira ni Homère, ni Virgile, ni Corneille, ni Molière. » Mais alors notre temps, si fertile en merveilles, et dont cette littérature sera digne, ne mérite donc pas ce que méritait le temps de Louis XIV, et les accents qui, selon les souhaits de l'âme élevée qui a reçu, etc., ne seront donc pas inspirés suffisamment par les merveilles de notre temps?

Serrons le raisonnement.

Pourquoi cette littérature forte, « que suscitera, du sein de l'âme des élèves du collége Saint-Louis, une éducation plus mâle, » et qui sera digne des merveilles de notre temps, ne produira-t-elle pas Homère, Molière, etc.? — C'est, sans doute, que l'esprit humain a dégénéré, puisque, même soutenu d'une éducation plus mâle, même aidé des sciences qui manquaient à Homère, Virgile, etc., il restera au-dessous de ces rares et sublimes génies.

Eh bien, non; telle n'est pas l'opinion de M. Dumas.

« Non, *le genre humain n'a pas dégénéré* depuis l'époque où Haller pratiquait la médecine, « décrivait les plantes des Alpes, publiait sa Physiologie, et charmait l'Allemagne par des poésies « que le temps a respectées. Il n'a pas dégénéré « depuis l'époque où Pascal publiait le *Traité des sections coniques*, démontrait la pesanteur de « l'air, inventait la brouette, le haquet et la presse « hydraulique, et fixait *pour toujours* la prose française. Car cette admirable prose, qui a fait la langue française la langue universelle, *c'est la géométrie* qui en a doté notre nation. »

Serrons toujours le raisonnement.

Nous avons maintenant une littérature forte, une muse régénérée, qui, suscitée par une éducation mâle du sein de l'âme des élèves du collége Saint-Louis, va retrouver, selon les vœux de l'âme élevée qui a reçu, etc., — les *accents inspirés* qui ont créé les immortels ouvrages des grands siècles de la Grèce, de Rome et de Louis XIV, sans cependant faire renaître Homère, Virgile, Molière, quoique l'esprit humain n'ait pas dégénéré.

C'est bien comme cela que dit M. Dumas.

Eh bien! je déclare que, en fait de « raisonnement serré, » j'ai vu rarement une absence aussi complète de logique et de sens commun, qu'il est impossible de patauger plus complétement, et de commettre des *phrases* aussi *vides*.

Qu'est-ce qu'une littérature *nouvelle*, qui doit imiter tous ceux qui ont *fixé* la langue *pour toujours?*

Qu'est-ce que cet esprit humain, qui n'a pas dégénéré, et qui ne produira jamais les sublimes génies d'une époque antérieure?

Il faut renoncer à la prétention de « raisonnement serré. » Continuons un peu à chercher « les termes corrects » qui doivent énoncer le raisonnement qui devait être *construit serré.*

Il me semble entendre un maitre maçon crier à

son aide, du haut de son échafaudage : — Ohé! la Violette! une demi-truellée au sas! Gâchez serré!

Nous disons donc que le raisonnement de M. Dumas est plus gâché que serré, et que nous allons examiner encore un peu la correction des termes.

Prenons cependant encore quelques lignes pour voir un autre petit exemple de « raisonnement construit serré, » à la façon de M. Dumas; nous l'emprunterons aux phrases déjà citées; elles nous fourniront en même temps un modèle de cette indépendance et de ce courage que doit produire l'éducation mâle, dont l'âme de M. Dumas a sans doute le secret.

Il est question de Pascal. — Dans quel ouvrage Pascal a-t-il, non pas « fixé la langue pour toujours, » ce qui serait une sottise et un non-sens, mais donné des modèles d'un beau langage? — Ce n'est pas, que je sache, dans le *Traité des sections coniques*, ce n'est pas non plus en parlant de la brouette; je pense que c'est dans les *Provinciales*. — Eh bien! M. Dumas n'ose pas nommer les *Provinciales;* il veut bien se servir de Pascal contre la littérature contemporaine, mais il n'ose pas rendre justice à Pascal contre les jésuites; — il n'ose pas nommer les *Provinciales;* il y a peut-être là un raisonnement, sinon serré, du moins très-prudent.

Parce que Pascal, qui a écrit les *Provinciales*, que M. Dumas n'ose pas nommer, savait la géométrie, M. Dumas en conclut, — exemple de « tour nerveux dans la conclusion, » — que c'est la géométrie qui a fait les *Provinciales*. — Hélas ! non, monsieur Dumas; ce qui a fait les *Provinciales*, c'est la haine de l'hypocrisie, c'est là la conclusion qu'amènerait un raisonnement plus serré que le vôtre, car le vôtre ne l'est guère.

M. Ingres joue très-bien du violon ; pourquoi ne dites-vous pas que c'est le violon qui a fait la *Stratonice ?*

Louis XVI s'amusait à faire de la serrurerie ; pourquoi ne dites-vous pas que c'est la serrurerie qui a fait la Révolution française ?

Rossini se pique de faire d'excellent macaroni; on pourrait, si l'on avait cette éducation mâle et ce raisonnement que vous possédez, avec le « tour nerveux dans la conclusion, » on pourrait établir que c'est le macaroni qui a fait *Guillaume Tell* et le *Barbier de Séville*.

J'avais souligné, dans le discours de M. Dumas, une trentaine de solécismes qui déshonoreraient *la copie* d'un élève de quatrième ; je renonce à les reproduire tous ici ; il faudrait faire ce volume plus gros. — Je vais seulement prendre ceux qui

donnent en même temps des modèles de raisonnement peu serré.

Il s'agit toujours de cette littérature qui sera suscitée au sein des âmes des élèves du collége Saint-Louis, lesquelles âmes en ont le secret :

« Puisse-t-elle, *retrouvant aujourd'hui* le secret de ces lignes pures et sévères du style du *grand siècle*, purifier la langue *du nôtre* des fantaisies qui, sous prétexte de l'*orner et de la colorer*, l'*obscurcissent* et la déshonorent. »

Continuons à constater le rôle de cette littérature *nouvelle* dont l'âme des élèves de Saint-Louis *possède* le grand secret, qu'il est à désirer qu'elle *retrouve ;* rôle sacrifié, qui consiste à suivre les traces de modèles qu'elle est destinée à ne pas atteindre, suivant M. Dumas, cité plus haut.

Et disons ici que, entre les *fantaisies* dont M. Dumas se plaint, ceux des feuilletonnistes qui savent écrire, et qui veulent faire une antithèse, ont soin de placer symétriquement, et en opposition, les termes de leur antithèse, et qu'au lieu d'opposer *orner* à *obscurcir* et *colorer* à *déshonorer*, ils auraient renversé l'ordre des mots et auraient opposé *colorer* à *obscurcir*, etc., si toutefois ils n'avaient pas préféré s'abstenir d'une phrase aussi pâteuse et aussi vide, pour parler comme M. Dumas.

Suivons, en cherchant la correction des termes :

« N'est-il pas vrai que dans les examens du nou-
« veau baccalauréat ès sciences, au nombre d'en-
« viron cinq cents déjà, on a constamment reconnu
« qu'à de *bonnes* épreuves littéraires correspondent
« *toujours d'heureuses* épreuves scientifiques ? »

Nous dirons à M. Dumas : — Tout membre de cette littérature, *dont* M. Dumas ne veut pas être *dompté*, qui se piquerait de savoir le français, — le français, si vous voulez, des *Provinciales* que M. Dumas n'ose pas nommer, — dirait, contrairement à M. Dumas, *d'heureuses* épreuves littéraires, parce qu'Apollon aussi a ses heures du berger, et de *bonnes* épreuves scientifiques, parce que la science, du moins nous aimons à le croire, ne doit pas compter sur le *bonheur*, c'est-à-dire sur le hasard.

J'en passe, et des meilleures.

Un écrivain *actuel*, qui n'a pas cru causer tant de colère à M. Dumas, en écrivant dans le feuilleton des journaux, comme ont fait Balzac, Lamartine et Dumas, l'autre, celui qui n'est pas de l'Institut, a provoqué depuis quinze ans, dans l'enseignement universitaire, des améliorations dont une partie seulement appliquée aujourd'hui obtient les éloges de M. Dumas, lequel, en ce temps-là, trouvait très-

bien les choses dont il loue aujourd'hui le changement.

Cet écrivain actuel, tandis que M. Dumas vante aux élèves du collége Saint-Louis, du sein de l'âme desquels sera suscitée la nouvelle littérature, « la science de Virgile, » cet écrivain *actuel* a pris le soin d'avertir, dans des *feuilletons* et dans des livres, la jeunesse des erreurs scientifiques professées par Virgile dans son magnifique langage.

Mais le papier blanc disparaît sous ma plume ; je ne pourrai aujourd'hui parler que de M. Dumas, et encore suis-je obligé de passer la moitié de ce que j'en voulais dire.

M. Dumas constate :

1° Qu'on peut être savant et bien élevé, non pas de son temps, mais aujourd'hui, *par un heureux changement;*

2° Qu'on peut joindre la décence aux mathématiques, toujours *par un heureux changement.* — Que n'ajoute-t-il : — et le français à la chimie? — Il constate de plus que *cet heureux changement* doit être attribué, *pour une part*, à l'ecclésiastique attaché au collége Saint-Louis.

Raisonnement toujours plus gâché que serré. Je n'invente pas, je cite :

« Jeunes élèves, c'est le témoignage des exami-

« nateurs, celui du public qui assiste aux examens. « Vos manières réservées, dignes et respectueuses « les ont charmés. Elles prouveraient aux plus in- « crédules que l'étude des sciences se concilie fort « bien avec les habitudes d'une bonne éducation, « et *qu'on peut avoir une tenue décente, quoi- « qu'on ait une tête mathématique* solidement « meublée.

« Je le sais, *dans cet heureux changement*, une « part importante doit être attribuée aux soins pa- « ternels, à la parole pleine d'onction de l'ecclésias- « tique dévoué qui vous apprend tous les jours à « réunir dans une même admiration la grandeur « de Dieu avec celle de ses œuvres.

« *Elle est due* surtout aux exemples et aux actes « de l'âme élevée qui a reçu des mains de la Provi- « dence le dépôt du pouvoir souverain. »

Les prix de bonne tenue que distribue M. Dumas rappellent heureusement *les prix de croissance* d'une école de campagne.

Pour donner, selon le précepte de M. Dumas, un « tour nerveux à ces conclusions, » citons trois naïvetés en deux phrases :

« Dès à présent, quelques changements qui ne « vous ont pas échappé ont rendu *la nourriture « plus abondante* et plus variée. Bientôt l'air et la

« lumière vont pénétrer plus librement dans vos « dortoirs, dans vos études et dans vos classes. *Des « exercices hygiéniques vont prendre place dans « l'emploi de votre temps.*

« Destinés à devenir des maîtres, les répétiteurs « s'appliqueront à en acquérir les lumières et à en « rendre les services. »

Ce qui veut dire : Jusqu'ici, jeunes élèves, on vous a fait crever de faim et on vous a enfouis dans des cachots infects, obscurs et malsains, et vos répétiteurs n'étaient que des gredins ignares.

M. Dumas, qui annonce des *exercices* aux jeunes élèves, me semble jaloux de Pascal qui a inventé la brouette (M. Dumas aime mieux parler de la brouette que des *Provinciales*). M. Dumas se propose d'inventer le jeu de barres, — le jeu de balle, — le saute-mouton, — la mère Garruche, — la marelle, — la corde, — le berger, etc.

Et il dira : C'est la chimie qui a inventé tout cela !

Je n'ai plus de papier, je lâcherai donc M. Dumas, mais je suis un des moindres entre ceux qui ont le droit et le devoir de répondre à son étrange, inconvenante et incorrecte sortie.

Je lâche donc M. Dumas.

Qu'on se le passe.

Un curé, homme d'esprit, disait à ses paroissiens qui le tourmentaient pour qu'il leur donnât un peu de pluie : — Je ferai tout ce que vous voudrez, mes bons amis, mais j'ai bien idée que Dieu n'écoutera pas mes prières tant que le vent soufflera du nord-est.

On trouverait dans la collection des *Guêpes* l'histoire d'un homme qui y allait plus franchement. — Il avait ouvert une boutique dans une ville de Normandie, — et à sa boutique avait adapté une enseigne indiquant sa profession de

DOMINATMOSPHÉRISATEUR,

et vendait publiquement, nettement, du beau temps, du soleil et de la pluie ; vous aviez besoin d'une belle journée pour une fête ;

Vous aviez obtenu de la dame de vos pensées la promesse de faire avec vous une promenade au clair de la lune, sous les grands hêtres du parc ;

Vous aviez semé de la luzerne ;

Eh bien ! il vous livrait, à un prix raisonnable, du soleil pour votre fête, un clair de lune pour vos amours, de la pluie pour votre luzerne.

Voyons, de bonne foi, messieurs qui faites les processions, croyez-vous que Dieu va faire ce que vous lui demandez dans un si mauvais latin ? Croyez-vous que l'ordre de l'univers soit arrangé tellement à l'étourdie, que si vous n'avertissiez pas le Créateur, il pourrait bien faire quelque sottise, car vos prières ne veulent dire que ceci ;

« Seigneur, à quoi pensez-vous? permettez-nous de vous dire que vous envoyez plus de pluie qu'il n'est raisonnable ; il faut que vous soyez réellement distrait, car ça n'a pas le sens commun de faire pleuvoir tant que ça. Croyez les conseils de gens qui y voient plus clair que vous ; assez de pluie comme ça. — Soyez un peu plus constitutionnel, assemblez les états généraux, et écoutez les bons avis. »

Voilà ce que sont les gens pieux, les croyants, les saints. Nous, les impies, nous avons foi en la bonté divine, et nous croyons sa volonté immuable, comme ses desseins impénétrables.

J'ignore si l'arrêté qui prescrit des livrets aux domestiques considère comme tels messieurs les concierges ; — cela aurait le double avantage de s'assurer quelques garanties contre ces fonctionnaires,

et en même temps de leur rappeler leur véritable situation, de leur apprendre qu'ils sont les domestiques, et non les maîtres et les tyrans des locataires.

Cela aurait surtout de l'importance au moment où un jury de la Seine vient d'émettre un verdict qui, abusivement interprété, semblerait reconnaître aux portiers un droit seigneurial, une sorte de droit de jambage sur les caves des locataires.

Jean Vermeire, concierge de la maison n° 42 du boulevard du Temple, buvait, depuis près de trois ans, à même les caves de *ses* locataires; de plus, il faisait des présents de leurs fioles, et avait établi un petit commerce de leurs vins fins. Jean Vermeire fut enfin surpris dans une des caves; il s'était fait assister, dans cette expédition, par son frère François.

Or le jury a admis, en faveur de Jean, le concierge, des circonstances atténuantes, et n'en a pas admis en faveur de François.

Cependant il n'a pas été établi que François eût pris part aux autres vols qui ont eu lieu pendant plus de trois ans par le fait de Jean.

De plus, Jean, homme de service à gages, d'après la loi, avait commis un vol plus grave et plus sévèrement puni.

Eh bien! par suite de la déclaration du jury et des circonstances atténuantes en faveur de Jean, il est arrivé que *l'homme de service à gages*, qui a commis *des vols nombreux dans la maison où il travaillait*, — circonstance que la loi considère justement comme aggravante, — aura à subir une condamnation moins sévère que François, contre lequel il n'a été prouvé qu'une seule *tentative* de vol, et qui n'était pas homme de service à gages, ni dans une maison où il était employé.

Un pareil verdict pourrait faire naitre dans l'esprit de MM. les concierges des illusions qui seraient perpétuellement préjudiciables à leurs locataires, et le deviendraient de temps en temps et accidentellement à eux-mêmes.

Ils pourraient croire que le jury reconnait les droits superbes qu'ils ont l'habitude de s'arroger, à savoir : le droit de lire les journaux avant les abonnés, — le droit d'épier, de diffamer et de calomnier les locataires, — le droit de prélever ouvertement des impôts votés par eux-mêmes sur des rentrées tardives, — et moins ouvertement celui de prélever des dimes sur le bois, sur le vin et sur les diverses denrées appartenant aux habitants des maisons.

Les jurés, qui auraient bravé toute influence.

toute menace, toute espérance, toute crainte venant d'ailleurs, n'ont pu se défaire de l'habitude où les Parisiens vieillissent de la tyrannie des portiers ; — ils ont reconnu ou semblé reconnaitre comme droits les abus dont ils sont victimes eux-mêmes depuis si longtemps.

Renfermons dans de justes limites le pouvoir arbitraire et la tyrannie de MM. les concierges, — comme Caligula tuait des mouches à ses moments perdus.



Il faut que je répare une lacune que les journaux officiels négligent de remplir. Il s'agit de constater l'indiscrétion de certaines personnes, d'une part, et de l'autre, l'extrême bon goût, la délicatesse infinie de Sa Majesté l'Impératrice.

C'est un des inconvénients attachés au rang suprême que la nécessité de recevoir avec plaisir des vers médiocres.

Quand Virgile voulait adresser une églogue à un consul, il prenait quelque souci de savoir — si les bois seraient dignes du consul.

Si canimus silvas, silvæ sint consule dignæ.

Mais il est des gens qui font hommage de tout bois, — et, malgré le silence intelligent que gardent, le plus souvent, les journaux officiels, on ne peut s'empêcher d'être un peu scandalisé de l'assurance de quelques personnes qui ont trouvé moyen de ne pas échapper à la publicité.

Les anciennes monarchies donnaient, en pareille circonstance, une tabatière où elles étaient représentées en effigie dans un cercle de brillants. — Sous Louis-Philippe, la tabatière avait été remplacée par un porte-crayon (en or, ajoutaient les papiers officiels).

On ne saurait se figurer ce qui s'offre au gouvernement actuel, — tant l'enthousiasme aveugle certaines personnes. J'ai lu ce matin, dans un journal : « que M. trois étoiles, *attaché à un ministère,* — auteur de *quelques poésies,* avait fait hommage de *l'une* de ses œuvres à Sa Majesté l'Impératrice. »

Or, si le haut rang qu'occupe Sa Majesté lui fait une sorte de devoir d'une indulgence officielle, il doit être dur pour la femme de goût d'avoir à récompenser trop pompeusement des vers et des poëtes qui auraient dû attendre que le suffrage du public les eût vérifiés, contrôlés et poinçonnés, au lieu d'oser les présenter, sans savoir eux-mêmes ce

que le public seul peut dire, s'ils sont de vrais vers, et s'ils sont de véritables poëtes. — De plus, il est difficile d'encourager les personnes attachées à un ministère, qui, payées par l'État pour faire une prose quelconque, emploient le temps et le papier de l'État à faire des vers, — qui, naturellement, se flattant d'une ambition si haute, ont dû être retouchés, corrigés, limés, remis vingt fois sur le métier, etc., — ce qui a pris à l'État d'autant plus du papier et d'autant plus du temps qui lui appartiennent.

Alexandre le Grand — fit donner un tonneau de millet à je ne sais quel faiseur de tours qui lui avait fait voir je ne sais quels exercices merveilleusement inutiles.

Sa Majesté l'Impératrice — a imaginé d'envoyer aux faiseurs de vers, de dédicaces, etc., — des médailles d'argent à son auguste effigie. — Il était impossible de trouver un moyen plus spirituel, plus délicat, de prêter une haute valeur à une pièce de cent sous et de donner une pièce de cent sous pour *des œuvres* qui ne méritent pas davantage. Si l'artiste, chargé de graver ces pièces de monnaie, a de l'esprit, il a dû donner au charmant visage de Sa Majesté un air légèrement dédaigneux et ennuyé. — Je suis convaincu que Sa Majesté trou-

verait facilement une tout autre façon de reconnaître l'hommage que lui feraient de vers dignes d'elle des poëtes comme Lamartine ou Victor Hugo.



Deux gendarmes, Talleux et Briquet, jouaient au billard dans le cabaret du sieur Besnouins, aubergiste de la commune de Chambourg, avec Audebert et Fouché. — Briquet perdit et ne voulut pas payer je ne sais quoi qu'on était convenu de boire aux frais du perdant. — Une discussion s'éleva, l'aubergiste intervint, Briquet jeta l'aubergiste sur une malle et se rua sur Fouché.

Besnouins se releva et voulut arracher Fouché des mains de Briquet. — Le second gendarme tomba sur Besnouins.

Pendant ce temps, on était allé chercher le maire de la commune. — Les deux gendarmes lui demandèrent l'ordre d'arrêter Besnouins et de le mener en prison. — Le maire refusa l'ordre; mais, néanmoins, les deux gendarmes attachèrent les menottes à Besnouins, lui mirent une chaîne au cou, refusèrent de le laisser rentrer chez lui pour qu'il prît du

linge et de l'argent, et le conduisirent à Loches par le cou.

Quelqu'un de la foule s'étant permis une observation, un des deux gendarmes s'écria : « Qui est-ce qui parle ? que je lui brûle la cervelle ! »

L'autorité militaire a compris et fait son devoir : elle a destitué les deux gendarmes et les a abandonnés à la justice civile. — Il faut croire qu'elle ne pouvait faire davantage.

Le crime de Talleux et de Briquet est rare ; la gendarmerie, composée, en général, de vieux soldats d'une conduite irréprochable, sait qu'instrument de la loi, elle lui doit une aveugle obéissance.

Eh bien ! il s'est trouvé un avocat appelé Me Faucheux, pour soutenir que Talleux et Briquet avaient eu raison ; il s'est trouvé un jury pour les acquitter. — Je respecte infiniment le jury, et, si je m'occupe quelquefois de certains jugements qui paraissent étonnants au vulgaire, c'est pour les expliquer à la plus grande gloire de cette institution.

En cette circonstance, ma tâche est assez difficile ; ma position n'est pas plus commode que celle de maître Faucheux, et j'ai besoin de son exemple pour ne pas renoncer ; je ne plaiderai en faveur du jury d'Indre-et-Loire que les circonstances atténuantes, à savoir : le jury, ou était distrait, ou avait un grand

mal de tête, ou n'a pas bien compris de quoi il s'agissait. La liberté d'un citoyen est aussi sacrée que sa vie. — Un Romain disait plus : — « Je ne sais si la mort est un mal, mais je sais que la prison en est un ; j'ai donc plus peur de la prison que de la mort. » — Tout citoyen doit obéir aux lois, mais non-seulement *il ne doit obéir qu'aux lois*, mais aussi *il doit n'obéir qu'aux lois*. — Ceci n'est pas un jeu de mots ; je veux dire par là qu'en même temps que le citoyen a pour droit de n'obéir qu'aux lois, il a pour devoir de refuser obéissance à ce qui n'est pas la loi. — Eh bien ! si Besnouins avait résisté, s'il avait frappé et tué les gendarmes, quel est le jury qui l'aurait condamné ? Est-ce celui qui a acquitté les gendarmes qui ont traîné Besnouins, les fers aux mains et la chaîne au cou à travers les routes, et qui ont désobéi à un magistrat en l'insultant ?

Je répète que l'acte des deux gendarmes Talleux et Briquet est un très-grand crime, et que le jury d'Indre-et-Loire, dont je n'ai ni le droit ni l'intention de suspecter la conscience et le zèle, n'a pas bien compris de quoi il s'agissait.



On a fait insérer dans les journaux la note que voici :

« On va jouer au théâtre des Variétés la pièce célèbre de Favart, les *Trois Sultanes,* que M. Lockroy a retouchée au point de vue du goût actuel. »

Eh quoi ! ce n'est pas assez que MM. Auber et Adam refassent la musique de Grétry, voici M. Lockroy qui va accommoder au goût du jour les *Trois Sultanes* de Favart !

Pourquoi s'arrêterait-on là ? On me disait dernièrement que « une société » était en train de refaire les ouvrages de Montesquieu, de Voltaire, de Diderot, etc., en effaçant tout ce qui est contraire à la royauté et à l'Église, et en remplaçant les passages supprimés par une thèse contraire soutenue dans un pastiche bien fait de la manière de ces grands et victorieux esprits.

Au goût du jour ! On va, sans doute, accommoder au goût du jour le *Devin de Village* de J.-J. Rousseau : outre que l'on fera refaire la musique, il faudra aussi confier à quelque faiseur le libretto à *corser* ; d'ailleurs, pour que la fable soit accommodée au goût du jour, il faudra remplacer le devin par un magnétiseur qui prédit l'avenir à Colin et à Colette au moyen d'une table tournante.

On va aussi accommoder *Tartufe* au goût du jour;

à la fin, on découvrira que Tartufe est innocent, injustement accusé.

On va accommoder l'*Iliade* au goût du jour : Ménélas n'armera plus toute la Grèce pour venger l'enlèvement d'Hélène ; il fera un procès à Pâris, et lui demandera des dommages-intérêts.

On va accommoder *Werther* au goût du jour : Werther se tuera à la fin, mais il ne se tuera plus parce que Charlotte, qu'il aimait, a épousé un autre homme ; ce serait parfaitement invraisemblable ; il se tuera parce que, sur une marche des Russes, il aura perdu à la Bourse des sommes importantes et ne pourra pas payer les différences.

Il faudra aussi accommoder *Œdipe* au goût du jour: Œdipe a tué son père, mais il obtiendra l'admission de circonstances atténuantes.

Et cette pièce de *Régulus!* qui pourrait lire aujourd'hui une pareille exagération sans hausser les épaules? On changera le dénoûment, Régulus ne retournera pas à Carthage, et on trouvera les Carthaginois un peu bêtes.

Il faudra accommoder au goût du jour l'histoire de Brutus et de ses fils: Brutus ne fera pas tuer ses fils ; il leur dira : Nous parions chacun d'un côté, de cette façon nous ne perdrons pas ; si votre trahison réussit, vous me ferez donner une bonne place.

De cette façon on sera à tout jamais débarrassé du pénible souci d'inventer, on refera tous les dix ans les pièces et les livres déjà connus, en les accommodant au goût du jour.

On n'a pas pensé encore aux tableaux et aux statues; pourquoi? — Cela ne serait ni plus ni moins raisonnable que ce qu'on fait à l'égard de la musique et de la littérature. — Je ne veux pas expliquer ici combien la littérature, qui est l'expression et l'instrument du progrès, doit être encore plus respectée que les autres arts. — Je déclare que je ne vois aucune différence entre l'homme qui refait la musique de Grétry ou accommode au goût du jour les pièces de Favart et celui qui repeindrait les anciens tableaux pour donner aux personnages les costumes à la mode de 1853, ou qui confierait les statues de Pradier à une couturière et à une modiste pour les accommoder au goût du jour.

Quand on pense qu'il viendra peut-être un jour un homme qui accommodera les pièces de M. Lockroy au goût de ce temps-là! — Mais lui, au moins, l'aura mérité. — Voilà ce que c'est que de donner l'exemple du sacrilége.



La maladie de certains végétaux n'est que trop vraie; mais la fureur de guérir, qui est aussi une maladie, dénonce tous les jours de nouveaux fléaux. — Ainsi, on donne en ce moment, comme une nouvelle maladie, le *blanc* des rosiers.

Tous les cultivateurs de roses savent qu'il n'en est rien et qu'ils ont de tout temps eu à défendre leurs rosiers contre l'invasion de ce cryptogame. — Le rosier géant des batailles, entre autres, dont les fleurs sont si éclatantes et si nombreuses, est et a été, depuis qu'il existe, toujours très-sujet à cette maladie. — La médication par la fleur de soufre, que conseille M. Vandoren, de Bruxelles, n'est pas non plus peut-être très-nouvelle ; mais il est bon d'en propager la connaissance. — M. Vandoren mouille les fleurs malades, et les saupoudre de fleur de soufre. Cela n'intéresse pas tout le monde, mais intéresse beaucoup ceux que cela intéresse.

Un autre inventeur propose de remplacer le vin par une boisson composée de pommes coupées ou broyées dans un mélange d'eau. — L'inventeur ne paraît pas encore avoir donné de nom à son invention; il pourrait l'appeler cidre, c'est du moins ainsi que l'a toujours appelée la Normandie.



On se tromperait fort, on ne peut le nier,
En voulant d'un marchand juger le caractère,
Sur les choses qu'il vend, au litre, au mètre, au stère;
De croire une âme noire au pauvre charbonnier,
De supposer candide un robuste meunier,
Et l'épicier doux, parce qu'il vend du sucre.
De même, on tomberait dans une grave erreur,
De croire en ses écrits toujours voir un auteur.
Quelques-uns, je l'avoue, épris surtout du lucre,
Fabriquent leurs produits au gré de l'acheteur.
A l'un d'eux on disait : Quel changement étrange
Ai-je vu ce matin, en lisant mon journal!
De la pièce nouvelle on fait grande louange,
Et pourtant, hier soir, vous n'en disiez que mal?
L'autre rit doucement, et d'une voix sereine :
Mon cher, vous n'entendez rien à notre trafic;
C'est *une* opinion que je vends au public,
Mais je n'ai pas promis que ce serait la mienne.
Ceux-là sont des marchands, il en est par douzaine.
L'un, des champêtres goûts, de la simplicité,
Dans les lettres a pris la *spécialité*,
Frondant par ses écrits le monde et les spectacles,
Les fêtes et les bals, et ces égouts impurs
Qui, sous le nom de ville, odieux réceptacles,

Donnent asile au vice, en leurs fétides murs.
En louant les déserts, le blé, le foin, la vigne,
Les monts, les prés, la mer, — à douze sous la ligne,
Il paya sa maison de la place Favard,
Au centre de la ville, et près du boulevard,
Dont il occupe seul tout le premier étage.
L'autre jour, il soldait, de vin de l'Hermitage,
Un bon petit quartaut, en louant le laitage ;
Et du prix d'un essai rigide sur les mœurs,
De la petite D... il paya les faveurs ;
Ces deux gros diamants qui pendent aux oreilles
De D... sont encore un produit de ses veilles,
D'un livre où, rassemblant ses plus forts arguments,
De la simple nature il prône les merveilles,
Et met fort au-dessus des plus beaux diamants,
Et l'humble pâquerette et le bleuet des champs.

De l'éloge obstiné des bois, de leurs mystères,
Du silence et de l'ombre, et des vieilles forêts,
Il a, pour son hiver, de bûches, de cottrets,
Hier payé comptant sa douzaine de stères.

De la haine des grands, du dédain des honneurs,
Il n'a pas su tirer un parti des meilleurs ;
Le livre tout entier resta chez le libraire ;
Il n'en fut exhumé, je crois, qu'un exemplaire,
Mais en maroquin bleu richement relié,

Au ministre d'alors humblement dédié.
Cela mit un ruban rouge à sa boutonnière.
Enfin, frappant d'un bras qui n'a jamais fléchi,
Du luxe corrupteur les allures traîtresses,
En vendant un peu cher « le mépris des richesses, »
En médisant de l'or, il s'est vite enrichi.

Mais ce n'est qu'un marchand ayant ouvert boutique
De phrases et de mots, qui, plus ou moins subtil,
Arrange sa denrée au goût de la pratique;
Sunt voces et verba, prœterea nihil.

Mais le poëte est autre, et son métier moins vil.

Comme l'oiseau gazouille en sa retraite verte,
Quand le ciel au matin brille d'un feu vermeil;
Ou bien, comme la rose, aux baisers du soleil,
Exhale les parfums de sa corolle ouverte.

Chaque fleur son parfum, et chaque oiseau son chant :
La rose sent la rose, et non la violette.
Au-dessus de son nid, alors que l'alouette,
Vive et gaie au matin, s'élève, elle répète
Les trois notes qu'elle a, sans prendre à la fauvette
Ses accords variés; et rien n'est plus touchant
Que ce cri matinal qui réveille le champ.
Ainsi chante et s'exhale une âme de poëte.

Non, il est des amours ; non, il est des dédains
Qui s'élèvent du cœur, et qui ne sont pas feints :
Que Senèque, enrichi, phrase sur phrase entasse
Sur le mépris de l'or : méprisez sa grimace ;
Mais quand Jean-Jacque écrit : « J'aurai toujours du pain
« En travaillant; d'ailleurs, je sais comme on s'en passe.
« Et je suis libre, moi, qui sais souffrir la faim, »
Ces mots, il les écrit sur une table basse
Sur des pieds inégaux trouvant un faible appui,
Qui ne vaut pas trois francs, et qui n'est pas à lui.
Celui-là vous dit vrai, vous pouvez croire en lui.
On voit encor la table. Et pourtant rien n'empêche
La sottise, au génie âpre, dure et revêche,
D'aller toujours disant, de son air satisfait :
« L'écrivain, voyez-vous, est toujours ainsi fait ;
Celui qui vous amuse est ennuyeux et triste ;
S'il vante la franchise, il est fourbe et menteur ;
S'il vante l'amitié, c'est qu'il est égoïste,
S'il parle probité... gare ! c'est un voleur.
Mais comme il parle bien des femmes ! Oh ! pour cause,
Ne vous y fiez pas. Ce sont mots creux, vain bruit.
Sans cesse il les appelle, en ses vers ou sa prose,
Ange, péri, sylphide, étoile, fée, ou rose ;
Mains l'encens qu'il leur donne en erreur vous induit.
Il les loue en son livre et les rosse chez lui. »

« Enfin, de ces gens-là tel est le caractère :

De ce qu'un auteur dit, il est tout le contraire. »
Ainsi dit la sottise, et puis elle applaudit.

Vous livrant aux loisirs d'une oisiveté douce,
Quand vous restez assis ou couchés sur la mousse,
Le poëte debout, plus haut, voit de plus loin,
Et voit ces choses-là que vous ne voyez point.

Le poëte, élevé sur les ailes divines
Du génie, aperçoit par-dessus les collines
Qui d'une zone bleue enferment l'horizon,
Et prédit l'avenir à force de raison.

On le paye en dédain, en haine toujours vive,
En lâche calomnie. On ne pardonne pas
A ceux qui montent haut, lorsque l'on reste en bas,
Fût-ce pour avertir, sentinelle attentive,
Du malheur qui, dans l'ombre, à pas furtifs arrive.
Le poëte a son prix, mais c'est sur l'autre rive.
Et pour vivre sa vie, il ne faut plus qu'il vive.
« Brûlé dans le présent, loué dans le futur,
« *Laudantur absentes, ubi sunt cremantur.* »

Distinguez des marchands de mots, ces fous sublimes
Risquant leur pain, leur vie, et, plus, leur liberté,
Pour ne pas transiger, même par synonymes,
Sur ce qui leur paraît justice et vérité.

A l'or avilissant, auteur de tant de pertes,
Celui-là dont la main, quand toutes sont ouvertes,
Reste seule fermée, et ne montre qu'un poing,
Vous pouvez l'écouter, celui-là ne ment point.



L'immense succès que vient d'obtenir le critique P., — en attaquant violemment un grand poëte exilé, — peut exciter l'émulation et donner à des jeunes gens le désir de marcher sur ses traces glorieuses. Je suis heureux de pouvoir leur donner le moyen d'y parvenir. Un hasard m'a fait connaître le procédé de P. Toute sa force est dans le secret de la composition de son encre. Il est inutile de dire comment et où j'ai vu P. procéder à la fabrication d'une nouvelle provision de cette encre, qu'il a récemment épuisée contre V. Hugo. Il suffit que l'on sache que c'était la nuit, dans une cave. — Le critique, assis devant une chaudière, remuait le mélange en ébullition avec une poignée de verges; il mettait sous la chaudière, pour activer le feu, des livres, des cadres, des toiles peintes, des débris de violons et de flûtes, etc. Il ajoutait de temps en temps à sa composition de nouveaux ingrédients pla-

cés en ordre dans des bocaux, et il chantait d'une voix rauque et sur une mélodie traînante ces paroles nécessaires à son opération, à l'imitation des sorcières qui préparent leurs drogues pour les enchantements :

Je hais le jour, le ciel, le soleil et la lune ;
Je hais la poésie et le pinceau maudit.
La musique, — surtout la belle, — m'importune.
Je hais tant Rossini, que j'aime un peu Verdi ;
J'abhorre le succès et les noms qu'on redit.

Je hais l'émail des fleurs, — et l'oiseau qui se pose
Sur la branche, — en chantant, — au-dessus de son nid.
Je ne puis sans pâlir respirer une rose ;
Son parfum me déplaît, m'attriste et m'affadit.
Je hais le beau, le grand, j'abhorre toute chose
Qui charme, embaume et brille, — et que l'on applaudit.

Mon encre, cuisez vite ; — allons, qu'on se dépêche !
Ma plume a soif, — son bec crochu crie et se sèche ;
De votre noir poison il faut bien l'imprégner,
Comme le Mohican trempe son fer de flèche
Dans le suc vénéneux du mancenilier.

Voici la liste exacte des ingrédients employés pour la composition de l'encre en question. — J'ai vu P. les jeter dans la chaudière l'un après l'autre, — en

les désignant par leur nom sur l'air du chant qui précède. La chaudière avait été préalablement à moitié remplie d'eau croupie :

Noix de Galles.
Fiel de mulet.
Assa-fetida.
Trois poils de la moustache de Thersyte.
Râclures d'ongles de chacal.
Une pincée de tabac prise dans la propre tabatière de M. Veuillot.
Couperose.
Un morceau d'une des pantoufles d'Empédocle.
Aconit.
La peau de la grenouille qui voulut se faire aussi grosse que le bœuf et qui en creva.
Un morceau du chapeau d'Erostrate, qui brûla le temple d'Éphèse.
Quelques pustules du dos d'un crapaud.
Trois plumes de hibou, préalablement brûlées et incinérées.
Trois pages d'un réquisitoire de Laubardemont également incinérées.
Une des dents que le serpent de la Fontaine se cassa sur la lime.
Un cœur de vipère.

Onze punaises.
Poudre à gratter.
Une plume ou plutôt un stylet de Zoïle.
Acide hydrocyanique.
Fiente de dindon.
Idem de chapon.
Un peu de la bave d'un chien enragé.
Un peu de la rouille des chaînes de Galilée.
La membrane d'une aile de chauve-souris.
Quatre champignons vénéneux.
Un cœur de lièvre brûlé et pilé.
Un morceau de charbon avec lequel s'asphyxia Esc....
Un morceau du fourreau du sabre du calife Omar, qui brûla la bibliothèque d'Alexandrie.
Cinq feuillets d'Escobar.
Idem de Sanchez.
Deux capsules de pavot (*papaver somniferum.*)
Un peu de boue.

AVIS IMPORTANT.

Outre la noix de Galles, qui, dans l'encre ordinaire, forme le principe colorant, P. ajouta un liquide épais et noir soigneusement conservé dans

une fiole cachetée : — c'est de l'eau dans laquelle le critique P. lui-même s'est lavé les mains en 1837. — Il faut, pour composer cette encre, se bien défier de la contrefaçon et de la sophistication. Toute eau, quelque noire qu'elle soit, qui sera donnée pour avoir servi à laver les mains de P., devra être refusée si elle n'est dans des fioles cachetées et portant l'une de ces dates, — les seules certaines et authentiques :

1823, — 1837, — 1842, — 1851. — Celle-ci est la dernière, il n'y en a pas de plus récente.

Et P. chantait toujours en remuant sa composition :

> Je hais le jour, le ciel, le soleil et la lune ;
> Je hais la poésie, etc.

De temps en temps il prenait dans un de ses ongles noirs et crochus un peu de son mélange, comme dans une cuiller, — et il le portait à ses lèvres pour le goûter; — son visage gras, bouffi, inerte, trahissait alors le plaisir que lui causait ce breuvage; mais il le goûtait en gourmet, et ajoutait tantôt une ou deux punaises, tantôt un peu d'aconit, tantôt un peu de boue ou de fiente de chapon.

Enfin, quand il trouva la composition suffisamment cuite et assaisonnée à son gré, il la versa dans une grande dame-jeanne et sortit de la cave en chantant encore :

Je hais le jour, le ciel, etc.

Mais il avait trop goûté son encre, et respiré les vapeurs qu'elle exhalait en cuisant : il avait l'air un peu ivre et heureux.

Voici des vers qu'on m'écrit être tirés d'un recueil de M. Lesguillon.

Je les donne sans garantie, n'ayant pas le livre, et recevant ces vers dans une lettre de quelqu'un de gai.

Je t'aime, je t'adore et t'appelle à régner.

. . . .

Les mâts teints de son sang...

. . . .

Peut-être croirez-vous que ces rapports faux sont.

Mais tous les gens de port, après vu, dit me l'ont.

Du reste, de semblables vers peuvent échapper

aux meilleures plumes. — Rapportons un ou deux exemples pour consoler M. Lesguillon, s'il en est en réalité l'auteur.

Malherbe a commis :

> Enfin, cette beauté m'a la place rendue.

Un M. Desyveteaux, qui alors critiquait Malherbe, comme aujourd'hui M. Dumas, de l'Institut, critique M. Hugo, appelait Malherbe le poëte Malapla.

Ce M. Desyveteaux n'aurait pas manqué d'être de l'Institut, comme M. Dumas ; mais il n'y avait pas encore d'Institut.

Malherbe apprit l'irrévérence et dit : Il sied bien à M. Desyveteaux de me reprocher ce malapla, lui qui a dit : « parabla mafla, » dans ce vers :

> Non, il n'est rien, Iris, comparable à ma flamme.

Vous voyez qu'il y a du bénéfice à insulter un peu les grands talents contemporains. — Ce vers de M. Desyveteaux a échappé à l'oubli.

De notre temps, M. Adolphe Dumas passe pour avoir fait celui-ci dans le *Camp des Croisés :*

> Sort de la vie, enfin, comme un vieillard en sort.

qu'on affecta d'entendre : vieil hareng saur.

Si cependant M. Lesguillon n'était pas en réalité l'auteur des vers cités plus haut, ma consolation est tirée, il faut la boire.

Qu'elle serve à le consoler de n'avoir pas obtenu le prix de poésie du dernier concours sur la colonie de Mettray ; il avait pour concurrent une Muse qui compte ce prix dans ses revenus, et qui fait chaque année sa petite moisson de lauriers académiques, comme on fait ses foins.

M. Lesguillon ne se consolerait pas d'avoir combattu contre une femme autrement qu'à armes courtoises. — Arons, qui tua la guerrière Camille, a toujours passé dans l'esprit des faiseurs de thèmes pour un soldat brutal. — Il n'était donc pas à désirer pour M. Lesguillon qu'il fût vainqueur ; mais il n'y avait pas de lutte possible, et M. Cousin lui-même, dont on connaît la sévère impartialité, a dû se rendre à l'évidence et voter pour la Muse.



M. Dumas cite Pascal pour humilier ceux qui ont voulu ouvrir à la littérature des voies nouvelles, en cessant de copier leurs prédécesseurs.

Voici ce que disait Pascal lui-même à propos des inventeurs, novateurs et oseurs :

« Ceux qui sont capables d'inventer sont rares; ceux qui n'inventent point sont en plus grand nombre, et par conséquent les plus forts : et voilà pourquoi, lorsque les inventeurs cherchent la gloire qu'ils méritent, tout ce qu'ils gagnent, c'est qu'on les traite de visionnaires. »

Est-ce que par hasard M. Dumas (le chimiste, pas celui qui devrait être de l'Institut... celui qui en est), est-ce que par hasard M. Dumas n'aurait pas lu Pascal?

Et Horace disait : Il faut louer ceux qui ont eu le courage de cesser de copier les Grecs.



On lit dans la *Gazette de Lyon :* « Nous apprenons la mort, à la suite d'un attaque d'apoplexie, de l'un des prétendants au titre et aux droits de Louis XVII. C'était celui qui, sous le nom de baron de Richemond, avait eu le plus grand nombre de partisans. Il est mort près de Villefranche. »

Eh bien! en voilà un qui vient de faire une maladresse! — Il fallait attendre. Il avait embrassé la profession de Louis XVII, il aurait fini par être réellement Louis XVII. — En France tout arrive, même l'impossible.



Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre...

ou plutôt : Il y avait une fois une princesse plus belle que le jour, c'est-à-dire une jeune femme qui réunissait tous les dons que les auteurs de contes de fées ont divisés entre leurs charmantes héroïnes. Elle avait la chevelure drue, touffue, souple et soyeuse de la *Belle aux cheveux d'or*, le pied fin et cambré de *Cendrillon*, la main effilée de *Peau d'Ane*, les regards de la belle *Perciquine*, dont la beauté, dit le conte, fut supportable jusqu'à l'âge de quinze ans, mais prit alors de telles proportions, qu'il fallut que le roi son père ordonnât à tous ses sujets de porter des lunettes bleues ; tous ceux qui la voyaient, même de loin, et qui rencontraient un de ses regards plein d'un feu vert et corrosif, devenaient aveugles et fous.

Elle avait la voix douce, harmonieuse et pénétrante de la *Pomme qui chante*, excepté qu'elle ne chantait pas ; mais sa voix faisait vibrer, tressaillir et résonner vos nerfs et vos fibres avec des sensations dont on n'a jamais pu dire si c'était une douleur ou une volupté ; elle avait l'esprit moqueur,

précis, prime-sautier de l'*Adroite princesse* et de l'*Oiseau qui dit tout.*

Elle avait reçu en don la souplesse et les formes richement sveltes de la *Chatte merveilleuse*, et la peau de cette reine que l'on menaçait de n'avoir dans l'enfer que des draps de toile de Hollande.

C'était, en un mot, une de ces belles personnes que le fabricateur souverain fait de temps en temps lui-même, pour montrer ce qu'il pourrait faire, en abandonnant le reste des créatures à des praticiens, à des génies subalternes, qui ébauchent des beautés de pacotille.

L'autre pigeon, l'homme, avait été aussi très-bien doué, en ceci qu'il avait reçu la riche faculté de bien voir, de bien apprécier, de bien adorer tout cela, de n'en rien perdre, et d'être résolûment et désespérément amoureux de cette chère beauté. Si bien que ladite beauté avait fini par trouver assez doux d'être ainsi aimée par un homme qui, passant pour assez raisonnable d'ailleurs, avait eu un peu plus de chemin que les autres à faire pour devenir complétement fou et idiot de ses charmes. A force de se voir, sans jamais se lasser l'un de l'autre, du matin au soir, ils avisèrent qu'ils ne s'ennuieraient probablement pas davantage d'être ensemble du soir au matin.

Mais il y avait un obstacle et un danger.

Il y a ceci de tristement féroce dans les bonheurs humains, que, pour qu'ils soient complets, il y a besoin que quelqu'un en soit un peu vexé, pour faire dans le concert, la partie des grenouilles qui coassent, au soleil couchant, par une belle soirée d'été.

Ce quelqu'un était un mari, si l'on peut appeler ainsi un homme dont la belle avait prié les tribunaux de la débarrasser, et qui était au moins assez brutal, assez ennuyeux, assez ruineux, assez maladroit, pour faire à la justice ce petit service aisé à rendre. Mais la chose n'était point faite, et l'époux menaçait de sa vengeance, non qu'il fût question de poignard, de stylet, ni d'épée, mais on pouvait voir apparaitre subitement et inopportunément, dans l'asile où la justice avait permis à la belle d'attendre l'arrêt qui lui rendrait la liberté, un commissaire, ceint d'une écharpe, comme Iris, et plus matineux qu'elle encore, qui, trompé par de fortes apparences, pourrait dresser un procès-verbal dont les conséquences amèneraient de graves ennuis.

On n'est jamais bien servi que par les domestiques des autres; les vôtres ne vous savent aucun gré des gages que vous leur payez : c'est votre devoir, et voilà tout; mais, en vous trahissant, ils touchent leurs gages, reçoivent le prix d'un service honteux,

les seuls qu'on paye bien, et vous font délicieusement un peu de mal.

Le mari avait été averti par une femme de chambre ; la femme de chambre avait été chassée, mais trop tard. Donc, il rôdait autour de la maison, épiant une bonne occasion pour y entrer légalement avec un commissaire prévenu d'avance.

Nos amants s'assemblèrent pour délibérer; je vous ai dit assez de bien d'eux pour que vous ne pensiez pas qu'ils délibérèrent s'ils se verraient du matin au soir, et surtout du soir au matin, mais simplement sur la manière la plus certaine et la moins dangereuse de se passer cette fantaisie.

Des amants vulgaires auraient dit : — Il faudra s'introduire adroitement et sans être vu, puis rester dans une obscurité profonde, et ne pas faire le moindre bruit.

Et alors le mari, prévoyant cette vulgarité qu'il aurait commise lui-même en pareille situation, n'aurait pas manqué de surprendre quelque jour les délinquants.

Ils firent autrement.

Tous les soirs, à neuf heures et demie, on voyait de la rue s'allumer les candélabres et les lustres, dont les dorures et les glaces reflétaient les feux scintillants. Deux musiciens entraient; l'un prenait

son violon, et l'autre se mettait au piano, et ils commençaient à jouer des contredanses, des valses, des polkas, des redowas, des schottischs, et toutes les musiques qui font tourner en parlant d'amour. Auprès d'eux était un buffet suffisamment garni, car ils jouaient toute la nuit les choses susdites.

— Eh bien!... où est la malice? c'était un bal... et on dansait.

— On ne dansait pas, il n'y avait pas de danseurs, il n'y avait pas de danseuses ; les deux musiciens passaient la nuit seuls dans le salon, à jouer des schottischs, redowas, etc., comme dessus, à boire, à manger, etc. ; puis ils s'en allaient un peu avant le jour. Les bougies s'éteignaient d'elles-mêmes, une à une, et le mari, qui avait passé deux heures sous les fenêtres, s'en allait en disant : — Il faut avouer que ma femme s'amuse! des bals tous les jours, une vraie vie de polichinelle; mais enfin j'aime encore mieux ça.

— Et les deux amants?

— Les deux amants avaient passé la nuit à causer tranquillement de ce qui les intéressait, dans une chambre voisine du salon, et cela dura tout l'hiver.



Une femme qui écrit a deux torts : elle augmente le nombre des livres, et elle diminue le nombre des femmes.



Dans la vie comme à la promenade, une femme doit s'appuyer sur un homme un peu plus grand qu'elle.



Outre les plaisirs ennuyeux, il y a les plaisirs odieux et les plaisirs dégoûtants. — On a voulu, il y a quelque temps, exhiber à Paris ces bouchers prétentieux appelés toréadors. — Jusqu'ici on n'a pas obtenu d'autorisation.

On a permis dernièrement à un vieillard, madame Saqui, premier acrobate de l'empereur Napoléon, de donner d'effrayantes représentations. Cette femme septuagénaire a dansé sur une corde à une telle hauteur, qu'un étourdissement et une chute auraient réduit son corps en purée. Certains aéronautes engagent tous les jours avec le public des gageures ainsi formulées : — Je parie que je ne tomberai pas. — Le public parie que l'aéronaute

tombera. — Il ne tombe pas, il empoche l'argent. — Mais pour trouver de nouveaux parieurs, il faut augmenter le danger et les chances de mort. — Tenez, s'écrie l'aéronaute, que dites-vous de ça? C'est absurde, c'est imprudent au premier chef; il y a vingt contre un à parier que je me tuerai. Eh bien! je parie que je ne me tuerai pas!

Le public est froid.

— Écoutez, nous allons encore augmenter un peu le danger. Il y a maintenant quarante contre un à gager que je me tuerai.

Le public gage encore. L'aéronaute ne se tue pas.

Mais, aux prochaines représentations, s'il veut attirer du monde, il devra toujours augmenter ses chances de mort et diminuer ses chances de salut. — On finira par s'enlever dans un ballon très-mauvais, prêt à crever.

Puis on offrira d'y mettre le feu, — puis on verra s'associer deux aéronautes, — on promettra au public qu'il y aura un homme tué. — Le public ne plaisante pas avec le plaisir. — Les deux aéronautes feront un tas de l'argent, et tireront au sort: — l'un sera tué, l'autre aura le magot.

Il faut bien s'amuser.



J'ai été citoyen de Montmartre, — c'est là que j'ai eu mon premier jardin ; j'étais jeune alors, et je croyais que la vie me devait une foule de choses qu'elle me promettait tout bas. — La nuit je regardais Paris sombre et constellé de lumières comme un ciel d'été ; — j'écoutais son bruit qui me rappelait la mer ; — il me semblait qu'on avait bâti Paris pour mon jardin, pour que j'eusse une belle vue.

Belle vue la nuit, — le jour c'était hideux, — je ne partageais pas même alors l'opinion des Parisiens qui appellent « jouir d'une belle vue » être dans un endroit d'où l'on voit une grande quantité de vilaines choses.

Montmartre est une commune ambitieuse à sa manière, — elle ne veut pas s'élever ; au contraire, — elle veut s'aplatir ; — c'est le bœuf qui retient sa respiration et voudrait ressembler à la grenouille. — Les *Guêpes* ont déjà dû s'occuper de la commune de Montmartre à une époque assez éloignée d'aujourd'hui.

M. Ingres se pique de jouer du violon, — Rossini fut fier de son habileté à débrouiller un procès,

— la butte Montmartre se pique d'être, non pas une plaine, mais une vallée riante. — Sa prétention est que Paris lui cache l'horizon, gêne sa vue, et lui serve de Butte à son tour. — Les habitants de Montmartre veulent monter leur lait à Paris.

Mais de même que Paris n'a pas été bâti en un jour, — une montagne ne peut pas s'enfoncer aussi vite qu'elle le désirerait, — et alors la commune de Montmartre s'irrite des lenteurs de son aplatissement; — comme toutes les impuissances, elle est haineuse et hargneuse.

Par suite de cette aigreur, en même temps qu'elle veut devenir un vallon, elle soutient qu'elle est une montagne très-solide; — il arrive parfois qu'il se fait une excavation ou un éboulement, — qu'un moulin tombe dans les carrières. Un journal auquel il manque cinq lignes raconte imprudemment le fait.

La commune de Montmartre s'irrite, — elle écrit au journal et exige une rectification. — Ses ennemis seuls ont pu répandre un tel bruit; — jamais la Butte n'a été aussi solide. — Mais huit jours après, vous voyez dans le même journal que le dernier mamelon de la montagne vient d'être aplani, — on invite les Parisiens à descendre visiter Montmartre,

cette charmante vallée qu'ils voient des hauteurs où ils sont juchés.

Que la commune de Montmartre se décide cependant; on ne peut être à la fois un vallon creux et une montagne escarpée. — Qu'elle ne prenne pas ce conseil en mauvaise part! et qu'elle n'attribue pas ces lignes à la rancune que pourrait m'inspirer la disparition de mon jardin l'ancien Tivoli, — là où A. Dumas raconte plaisamment, dans ses *Mémoires,* que j'habitais le bureau des cannes.



Autrefois, on se contentait de faire savoir que tel souverain avait envoyé à tel artiste, à tel écrivain, un bijou dont on laissait supposer avec bon goût que la valeur consistait surtout dans la main qui l'offrait. — On disait bien quelquefois ou plutôt autrefois : — M*** a reçu de Sa Majesté son portrait enrichi de diamants; — mais c'était une phrase consacrée. — Portraitenrichidediamants pouvait s'écrire en un seul mot, comme je viens de l'écrire ici; — mais on aurait trouvé d'un goût affreux d'ajouter que les diamants étaient gros, — personne n'aurait osé dire qu'ils étaient chers. — Cela, d'ailleurs, n'avait aucune importance, ça n'était pas destiné à être

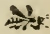
vendu. — Il faut croire que l'empereur de Russie ou M. B... ont changé soit la valeur du présent, soit la façon de l'apprécier, car on lit dans plusieurs journaux :

L'empereur de Russie vient d'envoyer à M. A. B... une bague en diamants d'une *grande valeur*.

Comment sait-on ces choses-là? On fait donc comme le coq de la Fontaine, — qui porte tout d'abord sa perle chez le lapidaire?



Est-ce que les auteurs du *Bourreau des Crânes*, vaudeville dont je lis l'analyse dans les journaux, n'ont jamais lu un petit conte de leur serviteur, qui s'appelle *Jobisme?* J'attends leur réponse pour former ma conviction.



Il y a quelques années, j'ai acheté, pour cinq francs, à Trouville, un papier par lequel le curé s'engageait à dire tous les trois mois une messe pour moi pendant vingt-cinq ans, — à faire un service pour moi après ma mort, — à tirer du purgatoire une ou deux âmes de ma connaissance, à mon

choix. — Il aurait fallu ne pas avoir cinq francs dans sa poche pour laisser dans le purgatoire des âmes qu'on a quelques raisons d'y croire détenues. — C'était comme dans les jardins publics, où on fixe ainsi le prix d'entrée : tant pour un cavalier, qui pourra amener une dame.

O païens et idolâtres que vous êtes ! m'écriai-je alors en pliant le petit papier et en le serrant dans ma poche, — est-ce là ce que vous avez fait de la religion du Christ?

Mais je vois aujourd'hui dans les journaux que, dans une commune de la Haute-Marne, on met en loterie le paradis et les joies éternelles. — Voici le texte de l'*annonce :*

« Une loterie a été autorisée, par décret du 17 juillet 1851, pour la restauration de Notre-Dame de Perthe (Haute-Marne). Un avis signé par M. Barrois, maire, et Buillevaux, curé, nous apprend qu'à cette loterie sont attribués des avantages spirituels.

« Celui qui prendra un billet de un franc aura droit à une messe par an, à perpétuité.

« Celui qui prendra cinq billets aura droit à douze messes par an, à perpétuité »

Et ici je constate une hausse dans les prix. — Je sais bien que, pour cinq francs, M. le curé de Trouville ne me donne qu'une messe, que l'on m'offre

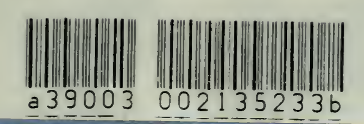
ici pour un franc, — et même pour moins, puisque pour cinq francs je puis en avoir douze. — Mais M. Buillevaux n'offre pas de me tirer une ou deux âmes du purgatoire, — et ne parle pas d'un service après la mort. On aurait tort de faire valoir ceci : que M. Buillevaux promet des messes à perpétuité, tandis que le curé de Trouville ne s'engageait que pour vingt-cinq ans ; — car je prétends, au contraire, que ceci est tout à fait une preuve des conditions avantageuses proposées par le second. — En effet, il faudrait que des prières fussent bien peu efficaces pour n'avoir rien obtenu en vingt-cinq ans. — Il faut que les prières offertes par M. Buillevaux soient de qualité inférieure, puisqu'il faut les continuer si longtemps.

Sérieusement, je n'invente rien, et, si je reproduis ces regrettables excentricités, c'est pour les faire voir sous leur véritable jour et amener des réflexions salutaires dans l'esprit de ceux qui peuvent les faire cesser.

Alphonse Karr

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Libr
University c
Date Du



CE PQ 2315
.N6 1853 V003
COO KARR, ALPHCN NOUVELLES G
ACC# 1224306